

Futuroscope, le 8 juin 2008

Patinage Artistique

1. Nomination de la Commission de Vérification des Pouvoirs

- Bernard Jouanneau Cholet
- Michel Abravanel Président de la Ligue IDF
- Laetitia Garcia – Piquiot Rouen ESPAR

2. Vérification des Pouvoirs

N° CLUB	CLUB	Nbre voix	Représentant	SIGNATURE
05001	Axel Gap	3		
05003	Briancon les escartons	3		OK
06001	Nice Cote d'Azur	9		OK
08001	Charlevilles Mezieres	8		
11001	Patinage Liberté	1		OK
13002	Patinage Aubagne	6		OK
14001	Caen ASCEL	11		
16001	Ass. Expressions	0		
19001	Brive patinage club	0		OK
19002	Briviste PA	1		OK
21002	Académie Dijonnaise	2		OK
22001	SG Armor	1		OK
25001	SC Besancon	2		OK
26001	Valentinois SG	3		OK
27001	LOUVIERS ICE SKATING	0		OK
31001	Blagnac pat	2		OK
31002	Toulouse SG	0		
31003	Toulouse CP	10		OK

33002	Skating club Villenave d'Ornon	11		OK
34001	Montpellier Patinage	11		
35002	CSG Rennes	11		OK
36001	Patins de Glace	1		
37001	Joue les Tours SG	3		OK
37002	Tours CMP	2		OK
37004	ESB Patinage	1		
38001	Grenoble ASCENG	1		
38002	Alpe d'Huez Patinage	0		
38003	Grenoble Omnisports	1		OK
38004	Grenoble Isère CSG	12		OK
38008	Villard de lans DGPA	1		
41001	Romorantin HP	1		OK
42001	Stéphanois SG	0		OK
42002	Roannais PA	2		OK
44001	Nantes Léo Lagrange	0		
44002	Nantes SG	3		OK
45001	Orléans US	1		OK
49001	ASGA Angers	4		OK
49003	Association choletaise	5		OK
50001	CSG Cherbourg	1		OK
51003	Reims RAP	1		
51004	Reims CPA	7		OK
54001	CPHNL Nancy	1		
56001	Patinium SG	0		
57001	SG Metz	1		OK
57002	CASG Amneville	5		
59002	Dunkerque patinage	5		OK
59007	Wasquehal Patinage Lille	5		OK
60001	Compiègne SCCO	5		OK
63001	Besse Patinage	0		
63002	US Mont Dore	0		OK
63003	Auvergne Patinage	1		OK

64001	Anglet SG	1		OK
66001	Font Romeu	0		
67001	CSG Strasbourg	2		OK
68001	ASG Mulhouse	1		
68002	ASG Colmar	5		
69001	CSG Lyon	8		OK
69007	Lyon Glace	1		
72001	Le Mans skating club	1		
73002	Albertville OGC	3		OK
73004	Courchevel PA	1		OK
73005	Chambéry CSG	1		
73007	Pralognan PA	2		OK
73008	CS Meribel	1		
73010	Val Patin	0		
74001	Chamonix SG	0		
74003	Megeve CS	8		OK
74006	Morzine CSG	0		
74007	Anancy SG	11		OK
75003	Paris Olympique club	3		
75004	Français Volants	12		OK
76003	Le Havre Patinage	0		OK
76005	Espar Rouen	8		OK
77001	Dammarie CSG	11		OK
78001	le Vésinet Ice Club	1		OK
78002	AS Mantaise	1		OK
79001	Niort patiglance	0		OK
79002	ASG Niortaise	3		OK
80001	Amiens APAC	7		OK
81001	Castres SG	0		
83001	Silver Skate	1		
84001	Avignon CSG	4		OK
85001	La Roche CSG	0		OK
86001	Stade Poitevin	9		OK

86002	Chatellerault SA	0		OK
87002	CPA Limoges	1		OK
89001	Figure Libre Auxerre	1		OK
90001	ASM Belfort	3		OK
91005	Evry SCA 2000	3		OK
92001	Boulogne ACBB	4		OK
92002	Asnières sports	10		OK
92003	Courbevoie COC	11		OK
92004	Meudon CMPAD	1		OK
92005	Colombes CSG	5		OK
93001	St Ouen CGA	3		OK
93002	Neuilly Patinage	1		OK
94001	Vitry ESV	8		OK
94002	Champigny CSG	12		OK
94004	Fontenay US	1		
95001	Cergy Pontoise CSG	12		OK
95003	Deuil Vallée Montmorency	1		OK
95004	Franconville SG	8		OK
95005	Garges les Gonnesses CSG	5		OK
95006	Argenteuil SG	1		
97001	St Pierre Patinage	1		OK
	TOTAL	322 / 363		72 / 106

3. Présentation des membres de la CSNPA

Présents : P.Gauthier ; E.Rabbé ; D.Rabbé ; A.Vincent ; P.Scoffier ; D.King ; M.Ben Hamed ; M.Louvet ; A.Fontana ; B.Jouanneau

Invitée : E.Louesdon (Membre de la CNJPA)

Absents : F.Catry ; H.Cucuphat ; J.L de Bortoli ; V.Parra

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2007

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2007 à l'unanimité

5. Allocution du Président et Rapport d'activité

Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs,
Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à tous.

Je déclare cette assemblée générale 2008 du Patinage Artistique ouverte.

Membre d'Honneur de la CSNPA depuis de nombreuses années, grande dame du patinage artistique français, Madeleine VARAIGNE nous a quitté cette année. Je souhaite à toutes et à tous de conserver aussi longtemps l'amour qu'elle portait à notre discipline.

Je vous prie de bien vouloir vous lever et respecter quelques instants de recueillement en sa mémoire.

Merci.

Présidente du club « ACSEL Caen », Présidente du Comité Technique de Patinage Artistique de Normandie, Membre de la CSNPA, Monique Ben Hamed a décidé de nous quitter pour profiter pleinement du soleil montpelliérain auprès de sa fille. Nous te souhaitons une agréable retraite au bord de la méditerranée et sache que tu seras toujours la bienvenue parmi nous. Anne Bunel, nouvelle Présidente de la Ligue de Normandie, remplacera Monique au sein de notre Commission.

Toutes nos félicitations à Alain Fontana qui est devenu récemment un radieux grand-père !

Patineur international, Entraîneur réputé, haut fonctionnaire du sport français et actuel Directeur Technique National de la FFSG après avoir été celui de la moto et du ski, Robert Dureville prendra une retraite bien méritée le 28 novembre 2008. Nous ne pouvons nous résoudre à le laisser nous quitter comme cela, c'est pourquoi je vous propose qu'il soit nommé Membre d'Honneur de notre Commission.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Comme chaque année à pareille époque, j'en profite pour vous remercier pour tout le travail que vous effectuez dans vos clubs auprès de nos sportifs. Un grand merci à vous Présidentes et Présidents de Clubs, à vos dirigeants, vos entraîneurs, nos juges, nos comptables mais aussi nos spécialistes, nos contrôleurs, nos data/cut sans oublier évidemment les nombreux bénévoles qui contribuent à longueur d'année à la pratique de notre discipline.

Nous comptons cette année 13.845 licenciés représentant près de 70% des licenciés de notre fédération. Je tiens particulièrement à les remercier car je n'oublie pas que c'est avant tout pour eux que nous sommes là et non pour notre petite personne ou la défense de quelques privilèges ! Du reste, nous devons, n'en déplaise, mettre l'intérêt commun de tous en avant. Nous en avons même l'obligation morale.

A la fin de notre assemblée nous connaissons notre première leçon pratique lors de l'attribution des divers championnats et TDF.

a) Rapport des Ligues

A ce jour nous comptons 21 ligues. Chacune d'entre elles fera son rapport d'activité lors de sa propre assemblée générale de Ligue.

b) Finances

Comme annoncé hier lors de l'assemblée générale de la Fédération, le budget de la CSNPA sera de 83.000€ en 2008 et 75.000€ en 2009 soit une baisse de 12%. Pour mémoire, ce même budget était de 113.000€ en 2005 soit 40% de baisse en 4 ans. Il nous sera donc de plus en plus difficile d'assurer toutes les actions dont nous avons la charge jusqu'à présent, à savoir :

- regroupement de nos sportifs
- compétitions internationales
- formation des entraîneurs
- formation des dirigeants
- séminaire des juges
- séminaire des spécialistes, contrôleurs, data/cut
- séminaire des juges arbitres
- formation des comptables,...

Ces réductions budgétaires auront pour premières conséquences :

- La diminution des prises en charge lors de nos championnats de France. La part financière apportée aux clubs organisateurs sera de :

- 3.000€ pour le championnat de France 2^{ème} division
- 6.000€ pour les championnats de France « Junior – Novice » et « Minime – Avenir ».

- L'annulation quasi certaine des aides qui avaient été décidées en CSNPA pour récompenser les labels «2008 » obtenus. **VOIR ANNEXE 15**

- Le report de la formation de juges arbitres initialement prévue en septembre

Question posée par Christiane Menacé :

Les restrictions budgétaires affectent-elles dans les mêmes proportions les autres CSN ?

Nous ne sommes malheureusement pas logés à la même enseigne, on peut d'autant plus le regretter que de nombreux représentants au Conseil Fédéral appartiennent à notre discipline.

Voici les budgets prévisionnels par CSN.

	Budget 2007	Budget 2008	Budget 2009	Variation 2007 - 2009
Bobsleigh	15	15	15	0,00%
Ballets	10	10	11	10,00%
Synchro	13	13	14	7,69%
Vitesse	25	25	23	-8,00%
Danse	40	39	37	-7,50%
Artistique	85	83	75	-11,76%
Curling	20	20	20	0,00%
Autres		3	6	
Total	208	208	201	

Remarque :

Pour celles et ceux qui seraient surpris de voir ou d'avoir vu des membres de la CSNPA venir en train en 1^{ère} classe, j'aimerais les rassurer en leur disant que le prix de la place était de 30€ au lieu de 45€ en 2^{ième} classe. Bien évidemment tout cela sera vérifiable à la FFSG. Si je me permets cette remarque c'est pour vous dire que nous avons toujours eu, face à notre budget, un comportement de personnes responsables !

c) Formations diverses

- Brevet d'Assistant Fédéral de Patinage Artistique à la Patinoire de Boulogne Billancourt
 - UF1 du 2 au 5 janvier
 - UF2 du 23 au 27 février
- Formation continue des entraîneurs de PA et de DG à Lyon Baraban ayant pour thème : « La Souplesse »
 - Le 25 mars
- Séminaire National de Juges à Lyon
 - Du 24 au 25 mai
- Séminaire Annuel des Entraîneurs de Patinage Artistique à Caen
 - Du 4 au 6 juin
- Séminaire Annuel des Spécialistes Techniques, Contrôleurs et Data/Cut à Lyon
 - Du 31 mai au 1^{er} juin

Remerciements à : Elisabeth Louesdon, Anthony Leroy, Lionel Avot, Fernand Fédronic, Patricia Scoffier et les membres de la DTN qui ont organisé les différentes formations.

d) Regroupement de Pâques

La DTN et la CSNPA ont mis en place un regroupement commun comprenant :

- 15 patineurs « Minimes » sélectionnés par la CSNPA
- 10 patineurs « Minimes » sélectionnés par la DTN
- 4 entraîneurs invités par la CSNPA dans le cadre de la formation continue auprès des cadres nationaux

Ce stage a eu lieu du 21 au 26 avril 2008 à Courchevel. Un grand merci à la ville de Courchevel, à la direction de la patinoire et à ses employés pour l'accueil chaleureux qu'ils ne manquent jamais de nous offrir.

Si les moyens financiers nous le permettent un stage à la Toussaint sera mis en place.

e) Compétition Internationale

Après une interruption forcée, la CSNPA a renoué avec son passé en envoyant une équipe complète de 8 patineurs (Minimes à Seniors) à la compétition internationale de Nice qui a eu lieu en Octobre 2007. Chaque patineur étant accompagné d'un entraîneur de son club. L'équipe de la CSNPA s'est brillamment comportée en finissant à la 2^{ième} place derrière celle de Saint-Pétersbourg et devant celle de la DTN.

L'opération sera reconduite en octobre 2008. La priorité de la Commission étant les sportifs.

f) Compétitions Nationales

Remerciement à l'ensemble des clubs qui ont organisé des compétitions nationales (Championnat de France, TDF1 ou TDF2).

Un grand merci à vous tous qui avaient voté l'an dernier le nouveau mode de sélection qui s'est avéré très efficace.

g) Communication

Alain Fontana

Nous nous étions engagés à mettre l'ensemble du « Classeur » (Ensemble des règlements) sur une clé USB et vous en remettre une dès le début de l'année 2008. Malheureusement, certaines personnes n'ont pas respecté leurs engagements et la mise à jour n'a pu être réalisée.

Il a été demandé à Elisabeth Louesdon de nous aider à réécrire les règlements. Nous tenons vivement à remercier E.Louesdon pour le travail qu'elle effectue et l'aide qu'elle nous apporte.

Dans l'ensemble, le site a parfaitement fonctionné et les résultats ont été transmis dans les temps. Un blog a été créé.

h) Réunions de travail

La CSNPA s'est réunie environ 6 fois pendant cette saison sans parler des échanges fréquents par mails. Nous avons géré :

- 4 championnats de France
- 8 TDF1
- 12 TDF2
- Diverses formations

i) Commission Nationale des Juges

Un grand merci à l'ensemble des membres de cette commission qui chaque week end contribue au bon déroulement de nos compétitions.

Je vous remercie de votre attention.

6. Intervention de D.Gailhaguet

D.Gailhaguet salue le travail effectué par la CSNPA et particulièrement sa volonté de faire évoluer la discipline pour les années futures comme peuvent en attester les propositions qui sont présentées. Il regrette néanmoins que durant cette assemblée des personnes interviennent au nom des entraîneurs.

Suite à une question de M.Daty, Président du Club de Courbevoie, il reconnaît effectivement qu'il s'agit plus précisément des interventions de E.Louesdon.

D'une part, il lui est fait remarquer qu'elle a une certaine légitimité pour ne pas dire une légitimité certaine dans le sens où venant de participer à la formation des entraîneurs (4 au 6 juin 2008 à Caen) elle a pu échanger et débattre des propositions de règlements qui sont faites aujourd'hui même ; d'autre part, si comme le confirme M.Lotz les entraîneurs ont toujours été accueillis et écoutés lors de cette assemblée, les Présidents de Clubs font remarquer qu'avant une AG ils discutent avec leurs entraîneurs.

Les Présidents de Clubs font remarquer également l'excellent climat qui règne dans cette assemblée et l'efficacité du travail qu'il y est fait.

7. Attribution des Championnats de France

CALENDRIER ET ATTRIBUTIONS « CHAMPIONNATS DE FRANCE 2008 – 2009 »

VOIR ANNEXE 1

Seniors	28 Février au 1 ^{er} Mars 2009	Nice
Juniors – Novices	14 au 15 Mars 2009	Cergy Pontoise
Minimes – Avenir	28 au 29 Mars 2009	Clermont Ferrand
France des Clubs	4 au 5 Avril 2009	Paris
2 ^{ème} Division	25 au 26 Avril 2009	Courbevoie

8. Propositions adoptées **A L'UNANIMITÉ** à l'Assemblée Générale

CALENDRIER ET ATTRIBUTION « TOURNOIS DE FRANCE 2008 – 2009 »

VOIR ANNEXE 1

Tournois de France 1^{ère} division

1-	1 et 2 novembre 2008	Grenoble
2-	15 et 16 novembre 2008	Amiens
3-	29 et 30 novembre 2008	Caen
4-	13 et 14 décembre 2008	Vitry
5-	10 et 11 janvier 2009	La Roche sur Yon
6-	24 et 25 janvier 2009	Tours
7-	7 et 8 février 2009	Villenave d'Ornon
8-	28 février au 1 ^{er} mars 2009	Nice

Tournois de France 2^{ème} division

1-	8 et 9 novembre 2008	Strasbourg
2-	22 et 23 novembre 2008	Lyon
3-	6 et 7 décembre 2008	Compiègne
4-	3 et 4 janvier 2009	Poitiers
5-	17 et 18 janvier 2009	Roanne
6-	31 février au 1 ^{er} mars 2009	Valence
7-	14 et 15 février 2009	Colombes
8-	21 et 22 février 2009	Rouen
9-	7 et 8 mars 2009	Nantes
10-	14 et 15 mars 2009	Castres
11-	21 et 22 mars 2009	Orléans
12-	11 et 12 avril 2009	Garges

MEDAILLE DE PATINAGE LIBRE INDIVIDUEL

VOIR ANNEXE 2

CHAMPIONNAT DE FRANCE « AVENIRS »

VOIR ANNEXE 3

CHAMPIONNAT DE FRANCE « MINIMES »

VOIR ANNEXE 4

CHAMPIONNAT DE FRANCE « NOVICES INDIVIDUELS »

VOIR ANNEXE 5

CHAMPIONNAT DE FRANCE « NOVICES COUPLES »

VOIR ANNEXE 6

CHAMPIONNAT DE FRANCE « JUNIORS INDIVIDUELS »

VOIR ANNEXE 7

CHAMPIONNAT DE FRANCE « JUNIORS COUPLES »

VOIR ANNEXE 8

CHAMPIONNAT DE FRANCE « SENIORS INDIVIDUELS »

VOIR ANNEXE 9

CHAMPIONNAT DE FRANCE « SENIORS COUPLES »

VOIR ANNEXE 10

TOURNOI DE FRANCE

VOIR ANNEXE 11

RASSEMBLEMENT DES JEUNES TALENTS

VOIR ANNEXE 12

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS

VOIR ANNEXE 13

9. Expérimentation saison 2008 – 2009

Emmanuelle RABBE

La CSNPA propose de mettre en place à partir de la saison 2009/2010 un nouveau format de regroupement pour les plus jeunes au niveau régional. Emmanuelle Rabbé en charge de ce dossier coordonnera les différentes expériences régionales qui seront effectuées durant la saison 2008 – 2009 et présentera un dossier complet lors de la prochaine assemblée générale des clubs. Le groupe de travail constitué par E.Rabbé sera composé essentiellement d'entraîneurs.

REGROUPEMENT DES LUTINS

(Dénomination provisoire)

VOIR ANNEXE 14



CALENDRIER 2008 - 2009



	GRAND PRIX ISU	CHAMPIONNATS ISU	NATIONAL FFSG	NATIONAL CSNPA	TDF CSNPA
AOUT					
30 & 31	COURCHEVEL J				
SEPTEMBRE					
6 & 7	MERANO Italie J				
13 & 14	MEXICO CITY J				
20 & 21	OSTRAVA CZECH J				
27 & 28	MADRID ESP J				
OCTOBRE					
4 & 5	GOMEL BELARUS J		MASTER'S ORLEANS		
11 & 12	CAPE TOWN RSA J				

18 & 19	SHEFFIELD GB J		COUPE INTERNATIONALE	
			NICE	
25 & 26	EVERETT USA S			
NOVEMBRE				
1 & 2	OTTAWA S			TDF 1 GRENOBLE
8 & 9	PEKIN S			TDF 2 STRASBOURG
15 & 16	PARIS S			TDF 1 AMIENS
22 & 23	MOSCOU S			TDF 2 LYON
29 & 30	TOKYO S			TDF 1 CAEN
DECEMBRE				
6 & 7				TDF 2 COMPIEGNE
13 & 14		SEOUL FINAL GP S		TDF 1
		SEOUL FINAL GP J		VITRY
20 & 21			ELITE CHOLET	

JANVIER					
3 & 4					TDF 2
					POITIERS
10 & 11					TDF 1
					LA ROCHE SUR YON
17 & 18					TDF 2
					ROANNE
24 & 25		HELSINKI EUROPE			TDF 1
					TOURS
FEVRIER					
31/01 & 1					TDF 2
					VALENCE
7 & 8		VANCOUVER 4 cont.			TDF 1
					VILLENAVE D'ORNON
14 & 15					TDF 2
					COLOMBES
21 & 22					TDF 2
					ROUEN
MARS					
28/02 & 1		OSTRAVA Monde J		FRANCE « SENIORS »	TDF 1

				NICE	NICE
7 & 8					TDF 2
					NANTES
14 & 15				FRANCE	TDF 2
				"JUNIORS - NOVICES"	CASTRES
				CERGY	
21 & 22					TDF 2
					ORLEANS
28 & 29		LOS ANGELES Monde S		FRANCE	
				"MINIMES - AVENIRS"	
				CLERMONT FERRAND	
AVRIL					
4 & 5				FRANCE	
				DES CLUBS	
				PARIS	
11 & 12					TDF 2
					GARGES
25 & 26				FRANCE	
				"2ème DIVISION"	
				COURBEVOIE	

IX- MEDAILLES DE PATINAGE LIBRE INDIVIDUEL

- 1) Ces Tests s'adressent aux patineurs possédant une Licence Compétition en Patinage Artistique à la F.F.S.G. en cours de validité, et ayant réussi les Tests d'Initiation, le Patin Acier et la Préliminaire.
- 2) Ils doivent être passés dans l'ordre.
- 3) La filière des médailles de libre est indépendante de la filière des médailles de glisse.

Voir JURY section 1 – page 3 paragraphe III

Voir JUGEMENT section 1 – page 4 paragraphe V

Remarques Générales

Sauts

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts de n'importe quel nombre de **tours qui doivent être reliés par des sauts non listés, des rebonds, se succédant l'un à l'autre tout en maintenant le rythme (genou); il ne peut pas y avoir de trois/mohawks pendant la séquence; il ne peut pas y avoir de croisés ou de poussées pendant la séquence de sauts.**

Pirouettes (individuel et couple)

Positions : Il y a trois positions de base

Horizontale (jambe libre en arrière avec le genou au-dessus du niveau de la hanche, cependant les positions cambrées et Biellmann sont toujours considérées comme des pirouettes debout)

Assise (les fesses pas plus hautes que le genou de la jambe porteuse)

Debout (toute position avec la jambe porteuse tendue qui n'est pas une position horizontale)

Et les positions intermédiaires (toutes positions qui selon les définitions ci-dessus ne sont ni horizontales ni assises ni debout).

Dans la pirouette combinée (sauf pirouette combinée de la médaille préparatoire), le nombre de tours imposé dans une position est de 2 tours. S'il n'y a pas les 2 tours, la position n'est pas comptée.

Une position ou une variation difficile est une position ou un changement de position qui déplace le centre de gravité et affecte visiblement l'équilibre du corps

Dans une pirouette passer d'une position de base à une position intermédiaire n'est pas considéré comme un changement de position.

Un changement de position ne compte que d'une position de base vers une autre position de base.

Dans toutes les pirouettes le changement de carre ne pourra être compté que s'il est effectué dans une position de base (il faut au moins deux tours complets sur une carre suivis par au moins deux tours complets sur l'autre carre dans la même position de base).

Séquence de spirales

Une spirale est une position avec une lame sur la glace, et la jambe libre (incluant le genou et le pied) au-dessus du niveau de la hanche.

Les positions de spirales sont classées selon la jambe porteuse (droite, gauche), la carre (dehors, dedans), la direction (avant, arrière) et la position de la jambe libre (arrière, avant, côté).

Une position ou une variation difficile est une position ou un changement de position qui **déplace le centre de gravité** et affecte visiblement l'équilibre du corps (exemple rotation importante du haut du corps affectant l'équilibre, se pencher en avant ou en arrière vers la jambe porteuse, passage de la jambe libre de l'arrière sur le côté en maintenant la hauteur de la position de la jambe libre, position Biellmann etc.)

Dans la séquence de spirales la durée de chaque position ne devra pas être inférieure à 3 secondes.

Le changement de pied est obligatoire

Une position sans assistance du bras ou de la main est obligatoire.

Seules les 3 premières positions tentées sont prises en considération pour les critères de niveau.

Le dessin de la séquence de spirales peut être n'importe quelle combinaison de courbes

Séquence de pas

Le changement de sens de rotation est validé si le patineur exécute au moins un tour complet de rotation.

Les différents schémas possibles pour la séquence de pas sont : la ligne droite, la diagonale, le cercle ou la serpentine.

MEDAILLE PREPARATOIRE

La médaille Préliminaire est obligatoire pour passer la médaille Préparatoire.

Le temps de programme est de 3'10 minutes maximum.

Le contenu technique est obligatoire. Des éléments additionnels peuvent être réalisés mais ne seront pas pris en considération.

Contenu imposé :

- Un Axel
- Un double saut au choix
- Une combinaison de trois sauts simples comprenant un saut de boucle
- Une pirouette assise changée de pied assise (4 tours + 4 tours minimum)
- Une pirouette horizontale (5 tours minimum)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied comprenant les trois positions de base (3 tours minimum par position)
- Une séquence de pas composée principalement de trois et de doubles trois, comprenant au moins un changement de sens de rotation d'un tour minimum (ligne droite, diagonale, serpentine ou circulaire)
- Une **séquence de spirales** avec trois positions minimum. **Une de ces positions doit être exécutée sans assistance du bras ou de la main.** (chaque position doit être maintenue au moins 3 secondes)

Le programme ne peut être recommencé.

Le jury se réserve le droit de faire recommencer un élément du programme.

Echauffement 6 minutes par groupe de six patineurs.

Le jugement se fera par OUI ou par NON, sans note attribuée.

La médaille Préparatoire de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Pré – Bronze de Libre.

MEDAILLE PRE – BRONZE DE LIBRE

Le temps de programme est de 3'40 minutes maximum.

Le contenu technique est obligatoire. Des éléments additionnels peuvent être réalisés mais ne seront pas pris en considération.

Contenu imposé :

Un programme bien équilibré comportant au maximum 6 éléments de sauts pour les Filles et 7 pour les Garçons.

- Un Axel
- Deux doubles sauts différents
- Une combinaison de sauts comprenant au minimum un double saut (identique ou différent des doubles sauts individuels)
- Une combinaison de trois sauts simples comprenant un axel ou une séquence de trois sauts simples comprenant un axel
- Une pirouette une position avec changement de pied (5 tours + 5 tours minimum) **ou une pirouette cambrée (6 tours)**
- Une pirouette **sautée sans changement de position et sans changement de pied après la réception (6 tours minimum)**
- Une pirouette combinée avec un seul changement de pied comprenant les trois positions de base **(10 tours minimum)**
- **Une suite de pas comprenant au minimum 2 changements de sens de rotation d'un tour minimum ou une séquence de spirales, utilisant les deux carres et au moins un changement de pied. Une de ces positions doit être exécutée sans assistance du bras ou de la main. (chaque position doit être maintenue au moins 3 secondes)**

Le programme ne peut être recommencé.

Le jury se réserve le droit de faire recommencer un élément du programme.

La pirouette sautée est obligatoire mais non éliminatoire si le nombre de tours en position est exécuté

Echauffement 6 minutes par groupe de six patineurs.

Le jugement se fera par OUI ou par NON, sans note attribuée.

La médaille Pré - Bronze de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Bronze de Libre.

MEDAILLE BRONZE DE LIBRE

Le temps de programme est de 3'40 minutes maximum.

Le contenu technique est obligatoire. Des éléments additionnels peuvent être réalisés mais ne seront pas pris en considération.

Contenu Imposé pour les Dames :

Un programme bien équilibré comportant au maximum 6 éléments de sauts.

- Trois doubles sauts différents
- **Une combinaison ou** une séquence de sauts avec axel obligatoire et un double saut (le double saut doit être différent des doubles sauts individuels)
- **Une combinaison de deux doubles sauts (différents de celui de la séquence ou de la première combinaison)**
- Une pirouette sautée (6 tours minimum)
- Une pirouette cambrée (6 tours minimum)
- Une pirouette combinée avec un seul changement de pied comprenant les trois positions de base **(10 tours minimum) avec au minimum soit une entrée arrière, soit une variation difficile exécutée dans une position de base**
- **Une suite de pas comprenant au minimum 2 changements de sens de rotation d'un tour minimum ou une séquence de spirales, utilisant les deux carres et au moins un changement de pied. Une de ces positions doit être exécutée sans assistance du bras ou de la main. (chaque position doit être maintenue au moins 3 secondes)**

Contenu imposé pour les Messieurs

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Trois doubles sauts différents
- **Une combinaison ou** une séquence de sauts avec axel obligatoire et un double saut (le double saut doit être différent des doubles sauts individuels)
- **Une combinaison de deux doubles sauts (différents de celui de la séquence ou de la première combinaison)**
- Une pirouette sautée (6 tours minimum)
- Une pirouette une position avec ou sans changement de pied comprenant une position difficile ou un changement de carre (6 tours minimum)
- Une pirouette combinée avec un seul changement de pied comprenant les trois positions de base **(10 tours minimum) avec au minimum soit une entrée arrière, soit une variation difficile exécutée dans une position de base**
- **Une suite de pas comprenant au minimum 2 changements de sens de rotation d'un tour minimum ou une séquence de spirales, utilisant les deux carres et au moins un changement de pied. Une de ces positions doit être exécutée sans assistance du bras ou de la main. (chaque position doit être maintenue au moins 3 secondes)**

Le programme ne peut être recommencé.

Le jury se réserve le droit de faire recommencer un élément du programme.

Le jugement se fera par OUI ou par NON, sans note attribuée.

La médaille Bronze de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Argent de Libre.

MEDAILLE ARGENT DE LIBRE

Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum

Le contenu technique est obligatoire. Des éléments additionnels peuvent être réalisés mais ne seront pas pris en considération.

Contenu Imposé pour les Dames :

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Un double axel
- Une combinaison de deux doubles sauts
- Une pirouette sautée (8 tours minimum)
- Une pirouette une seule position (changement de pied possible) avec une variation difficile dans la position de deux tours minimum **ou un changement de carre** (6 tours minimum)
- Une pirouette combinée comprenant les trois positions de base, au moins un changement de pied, **une variation difficile** et soit un changement de carre, soit une entrée en carre dehors arrière (6 tours minimum sur chaque pied)
- Une suite de pas
- Une **séquence de spirales** avec un changement de carre (la position doit être maintenue au moins 3 secondes avant et après le changement de carre) et une position difficile. **Une de ces positions doit être exécutée sans assistance du bras ou de la main.**

Contenu Imposé pour les Messieurs :

Un programme bien équilibré comportant au maximum 8 éléments de sauts.

- Un double axel
- Une combinaison de deux doubles sauts
- Une pirouette sautée (8 tours minimum)
- Une pirouette une seule position (changement de pied possible) avec une variation dans la position de deux tours minimum **ou un changement de carre** (6 tours minimum)
- Une pirouette combinée comprenant les trois positions de base, au moins un changement de pied, **une variation difficile** et soit un changement de carre, soit une entrée en carre dehors arrière (6 tours minimum sur chaque pied)
- Une suite de pas
- Une deuxième suite de pas de schéma différent

Le programme ne peut être recommencé.

Le jury se réserve le droit de faire recommencer un élément du programme

Le jugement se fera par OUI ou par NON, sans note attribuée.

La médaille Argent de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Vermeil de Libre.

MEDAILLE VERMEIL DE LIBRE.

Le contenu technique est obligatoire. Des éléments additionnels peuvent être réalisés mais ne seront pas pris en considération.

Le contenu du programme doit être conforme aux règlements ISU

Contenu Imposé pour les Dames :

Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Un double axel
- Un triple saut
- Une combinaison de trois doubles sauts ou une combinaison d'un triple saut et de deux doubles sauts
- Une pirouette sautée (8 tours minimum)
- Une pirouette une seule position (changement de pied possible) avec une variation **difficile** dans la position de 2 tours minimum (8 tours minimum, contre rotation autorisée)
- Une pirouette combinée comprenant les trois positions de base, au moins un changement de pied, une variation **difficile** et au choix : soit une entrée en carre dehors arrière, soit un changement de carre, soit une entrée sautée, soit un changement de pied sauté (12 tours minimum, contre rotation autorisée)
- Une suite de pas de niveau 2
- Une **séquence de spirales** de niveau 4 (chaque position doit au moins être maintenue 3 secondes)

Contenu Imposé pour les Messieurs :

Le temps de programme est de 4'40 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 8 éléments de sauts.

- Un double axel
- Deux triples sauts différents
- Une combinaison de trois doubles sauts ou une combinaison d'un triple saut et de deux doubles sauts
- Une pirouette sautée (8 tours minimum) avec une variation
- Une pirouette une seule position avec un changement de pied et une variation **difficile** dans la position de 2 tours minimum (8 tours minimum, contre rotation autorisée)
- Une pirouette combinée comprenant les trois positions de base, au moins un changement de pied, une variation **difficile** et au choix : soit une entrée en carre dehors arrière, soit un changement de carre, soit une entrée sautée, soit un changement de pied sauté (12 tours minimum, contre rotation autorisée)
- Deux suites de pas de schéma différent dont une de niveau 2.

Le programme ne peut être recommencé.

Le jury se réserve le droit de faire recommencer un seul élément du programme (sauf lors d'une compétition).

Le jugement se fera par OUI ou par NON, sans notes attribuées.

La médaille Vermeil de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Or de Libre.

MEDAILLE OR

Le contenu technique est obligatoire. Des éléments additionnels peuvent être réalisés mais ne seront pas pris en considération.

Le contenu du programme doit être conforme aux règlements ISU.

Contenu Imposé pour les Dames :

Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Un double axel
- Un triple saut
- Une combinaison ou une séquence de sauts comprenant un triple saut (différent du triple saut individuel)
- Une pirouette sautée
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée
- Une suite de pas de niveau 2
- Une **séquence de spirales** de niveau 4 (chaque position doit au moins être maintenue 3 secondes)

Contenu Imposé pour les Messieurs :

Le temps de programme est de 4'40 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 8 éléments de sauts.

- Un double axel
- Deux triples sauts différents
- Une combinaison ou une séquence de sauts comprenant un triple saut (différent des triples sauts individuels)
- Une pirouette sautée
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée
- Deux suites de pas de schéma différent dont une de niveau 2

Le programme ne peut être recommencé.

Le jury se réserve le droit de faire recommencer un seul élément du programme (sauf lors d'une compétition)

Le jugement se fera par OUI ou par NON, sans notes attribuées.

La médaille Or de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Grand Or de Libre.

MEDAILLE GRAND OR

Le contenu technique est obligatoire. Des éléments additionnels peuvent être réalisés mais ne seront pas pris en considération.

Le contenu du programme doit être conforme aux règlements ISU.

Contenu Imposé pour les Dames :

Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Un double axel
- Trois triples sauts différents
- Une combinaison de sauts comprenant un triple saut
- Une pirouette sautée
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée
- Une suite de pas de niveau 3
- Une **séquence de spirales** de niveau 4 (chaque position doit au moins être maintenue 3 secondes)

Contenu Imposé pour les Messieurs :

Le temps de programme est de 4'40 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 8 éléments de sauts.

- Cinq triples sauts différents (dont un triple axel)
- Une combinaison de deux triples sauts identiques ou différents
- Une pirouette sautée
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée
- Deux suites de pas de schéma différent dont une de niveau 3

Le programme ne peut être recommencé.

Le jury se réserve le droit de faire recommencer un seul élément du programme (sauf lors d'une compétition)

Le jugement se fera par OUI ou par NON, sans notes attribuées.

La médaille Grand Or de patinage libre est obligatoire pour passer la médaille Platine de Libre.

MEDAILLE PLATINE

Concernant le Test Platine, celui-ci sera décerné par la Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique, sur proposition du Juge Arbitre, ou du Contrôleur, ou du Juge accompagnant l'athlète lors des Championnats suivants :

- France Elite
- Les Grands Prix
- Les Finales de Grand Prix
- Europe
- Monde
- Monde Juniors
- Jeux Olympiques.

Le contenu technique est obligatoire.

Le contenu du programme doit être conforme aux règlements ISU.

Contenu Imposé pour les Dames :

Le temps de programme est de 4'10 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 7 éléments de sauts.

- Un double axel
- Cinq triples sauts différents exécutés soit individuellement, soit en combinaison ou séquence de sauts, dont une combinaison de deux triples sauts
- Une pirouette sautée
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée
- Une suite de pas de niveau 3
- Une **séquence de spirales** de niveau 4 (chaque position doit au moins être maintenue 3 secondes)

Contenu Imposé pour les Messieurs :

Le temps de programme est de 4'40 minutes maximum.

Un programme bien équilibré comportant au maximum 8 éléments de sauts.

- Un quadruple saut
- Six triples sauts différents exécutés soit individuellement, soit en combinaison ou séquence de sauts, dont une combinaison de deux triples sauts
- Une pirouette sautée
- Une pirouette une seule position
- Une pirouette combinée
- Deux suites de pas de schéma différent dont une de niveau 3

LA FILIERE FRANCE

2. CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIRS

« TROPHEE MONIQUE PETIS »

- * Ce Championnat est réservée aux patineurs âgés de moins de 10 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).
- * Médaille exigée : **Préliminaire.**
- Seront sélectionnés aux championnats de France Avenirs :
 - **Les 24 premières filles**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.
 - **Les 12 premiers garçons**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné.**

2.1 - PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle **ISU 520**

Durée : 3'00 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier. Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se **décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :**

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de **cinq éléments sauts*** dont l'un doit être de type axel. Il peut y avoir jusqu'à **deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.**
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, **variation possible**)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, **variation possible**)
- Une pirouette **combinée avec ou sans changement de pied** (minimum huit tours).
- Au maximum deux suites de pas de nature différente **ou une suite de pas et une séquence de spirales.**

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont l'un doit être de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Une suite de pas
- Une séquence de spirales

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

REMARQUES

Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

DEDUCTIONS

0,50 par chute

LA FILIERE FRANCE

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES

* Ce Championnat est réservée aux patineurs âgés de moins de 13 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).

* Ce Championnat National se déroulera en compétitions réparties par années de naissance

Minimes 1^{ère} année (moins de 11 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **Pré-Bronze de Libre**

Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année (moins de 13 ans au 1^{er} juillet précédant la compétition)

Médaille exigée : **Bronze de Libre**

Minimes 1^{ère} année

Sont sélectionnés d'office aux Championnats de France Minimes 1^{ère} année les patineurs ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France Novices de la saison en cours et ayant opté pour le Championnat de France Minimes 1^{ère} année.

- **La catégorie Filles 1^{ère} année comptera 24 participantes, et ex æquo si nécessaire.**
- **La catégorie Garçons 1^{ère} année comptera 12 participants, et ex æquo si nécessaire.**
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Remarques :

Si des minimes 1^{ère} année s'inscrivent aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année, les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs Minimes 1^{ère} année classés immédiatement après.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année

Les modalités de sélections des Garçons et des Filles seront identiques,

Sont sélectionnés d'office aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année les patineurs ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France Novices de la saison en cours.

La catégorie Filles 2^{ème} et 3^{ème} année comptera 24 participantes, et ex æquo si nécessaire.

La catégorie Garçons 2^{ème} et 3^{ème} année comptera 12 participants, et ex æquo si nécessaire.

Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours

Remarques :

Les minimes 1^{ère} année dont les critères de sélection leur permettent d'être inscrits aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année pourront choisir de participer aux Championnats de France Minimes 1^{ère} année ou Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année.

Si des minimes 1^{ère} année ne souhaitent pas s'inscrire aux Championnats de France Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année, les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année classés immédiatement après.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

3.1A - PROGRAMME COURT

* Voir Communication **ISU 1397**

* Voir Règle **ISU 510**

Durée : 2'30 maximum

MESSIEURS (7 éléments obligatoires)

Un Axel ou un double Axel Paulsen

Un double saut ou un triple saut **immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre** (Répétition du double Axel interdite)

Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou d'un triple et d'un double identiques ou différents (Répétition des sauts individuels interdite)

Une pirouette assise ou une pirouette horizontale six (6) tours minimum. Le changement de pied est optionnel. Entrée sautée interdite.

Une pirouette combinée avec seulement un changement de pied et au moins **un** changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes), **cinq (5) tours minimum** sur chaque pied
Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES (7 éléments obligatoires)

Un Axel ou un double Axel Paulsen

Un double saut ou un triple saut **immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre** (Répétition du double Axel interdite)

Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un triple et d'un double ou d'un double et d'un triple identiques ou différents (Répétition des sauts individuels interdite)

Une pirouette cambrée six (6) tours minimum

Une pirouette combinée avec seulement un changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes), **cinq (5) tours minimum** sur chaque pied

Une séquence **de spirales** (règle ISU)

Une suite de pas (ligne droite, diagonale, circulaire ou serpentine)

3.1B - PROGRAMME LIBRE

* Voir Communication **ISU 1397**

* Voir Règle **ISU 520**

Durée :	Messieurs	: 3'30 (+/-10 s)
	Dames	: 3'00 (+/-10 s)

Le Programme Libre consiste en un programme bien équilibré d'éléments de Patinage Libre, tels que les sauts, les pirouettes, les pas et autres mouvements de liaison exécutés avec un minimum de patinage sur deux pieds en harmonie avec la musique choisie par le Compétiteur, cependant les musiques vocales avec des paroles ne sont pas autorisées.

Tous les éléments doivent être liés par des pas de liaison de nature différente et par d'autres mouvements comparables de Patinage Libre en utilisant totalement la surface de la piste (les croisés avants et arrières ne sont pas considérés comme des pas de liaison).

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

Un maximum de sept éléments sauts dont l'un doit être de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seulement une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés. Seulement deux sauts de deux tours et demi ou trois tours peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.

Un maximum de trois pirouettes de nature différente (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette sautée sans changement de position et sans changement de pied (minimum six tours). Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.

Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

Un maximum de six éléments sauts dont l'un doit être de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seulement une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés. Seulement deux sauts de deux tours et demi ou trois tours peuvent être répétés, soit dans le cadre d'une combinaison de sauts, soit dans le cadre d'une séquence de sauts.

Un maximum de trois pirouettes de nature différente (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette sautée sans changement de position et sans changement de pied (minimum six tours). Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée. Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.

Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

DEDUCTIONS 1^{ère} et 2^{ème} 3^{ème} année

1,00 point par chute

Le Contrôleur n'appliquera pas la déduction de 1,00 point sur le premier double axel chuté ou sur le premier triple saut chuté (cette règle s'applique pour le programme court et le programme libre)

LA FILIERE FRANCE

4. CHAMPIONNAT DE FRANCE NOVICES

4.1 - PATINAGE INDIVIDUEL

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Médailles exigées : **Argent de libre**

Les modalités de sélections des Garçons et des Filles seront identiques,

- Sont sélectionnés d'office aux Championnats de France Novices les patineurs inscrits sur les listes ministérielles Jeunes pour la saison en cours.
- Sont sélectionnés d'office, les patineurs Novices ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et n'étant pas sur les listes ministérielles Jeunes de la saison en cours.
 - **La catégorie Filles comptera 18 participantes**, et ex æquo si nécessaire.
 - **La catégorie Garçons comptera 12 participants**, et ex æquo si nécessaire.
 - Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

4.1A - PROGRAMME COURT

* Voir règle **ISU 510**

Durée : 2'50 maximum

Saison 2008-2009

MESSIEURS

- a) **Un double ou un triple Axel Paulsen**
- b) Un double ou un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples identiques ou différents. (répétition du double Axel et du double saut individuel interdite)
- d) Une pirouette sautée horizontale huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- a) Un double Axel Paulsen
- b) Un double ou triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple. (répétition du double Axel et du double saut individuel interdite)
- d) Une pirouette sautée horizontale (8) tours minimum
- e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Une séquence de spirales (règle ISU)
- h) Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

Saison 2009-2010

MESSIEURS

- a) **Un double ou un triple Axel Paulsen**
- b) Un double ou un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples identiques ou différents. (répétition du double Axel et du double saut individuel interdite)
- d) Une pirouette sautée assise huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette horizontale avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- a) Un double Axel Paulsen
- b) Un double ou triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple. (répétition du double Axel et du double saut individuel interdite)
- d) Une pirouette sautée assise huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Une séquence de spirales (règle ISU)
- h) Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

4.1B - PROGRAMME LIBRE

* Voir règle **ISU 520**

Durée : **Messieurs : 4'00 (+/-10 s)**
 Dames : 3'30 (+/-10 s)

Le Programme Libre consiste en un programme bien équilibré d'éléments de Patinage Libre, tels que les sauts, les pirouettes, les pas et autres mouvements de liaison exécutés avec un minimum de patinage sur deux pieds en harmonie avec la musique choisie par le Compétiteur, cependant les musiques vocales avec des paroles ne sont pas autorisées.

Tous les éléments doivent être liés par des pas de liaison de nature différente et par d'autres mouvements comparables de Patinage Libre en utilisant totalement la surface de la piste (les croisés avants et arrières ne sont pas considérés comme des pas de liaison).

MESSIEURS

Un programme bien équilibré de Patinage Libre pour les Messieurs doit comprendre :

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- **Au maximum une suite de pas**

DAMES

Un programme bien équilibré de Patinage Libre pour les Dames doit comprendre :

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position.
- **Au maximum une suite de pas**

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

LA FILIERE FRANCE

4. CHAMPIONNAT DE FRANCE NOVICES

4.11 - PATINAGE PAR COUPLE

Catégorie d'âge :

- Plus de 10 ans et moins de 15 ans au 1er juillet précédant la compétition pour la partenaire
- Plus de 10 ans et moins de 17 ans au 1er juillet précédant la compétition pour le partenaire

* Médailles exigées : **Pré-Bronze de Couples**

4.11A – PROGRAMME COURT

* Voir Communication **ISU 1397**

* Voir Règle **ISU 513**

Durée : de 2'30 maximum

Saison 2008-2009

- a) Un porté de n'importe quel groupe (exécution d'un tour minimum pour le garçon)
- b) Un porté Twist (simple ou double)
- c) Un saut individuel (simple ou double)
- d) Une pirouette individuelle sans changement de pied, le changement de position est optionnel (5 tours au minimum) *
- e) Une pirouette en couple sans changement de pied, le changement de position est optionnel (5 tours au minimum) *
- f) Une figure en pivot (possibilité d'effectuer une spirale de la mort) d'un tour minimum pour le partenaire (la position pivot est obligatoire)
- g) Une séquence de spirales avec au moins deux positions de spirales (Règle ISU).
Chaque position doit être tenue au moins 3 secondes

Saison 2009-2010

- a) Un porté de n'importe quel groupe (exécution d'un tour minimum pour le garçon)
- b) Un porté Twist (simple ou double)
- c) Un saut individuel (simple ou double)
- d) Une pirouette individuelle sans changement de pied, le changement de position est optionnel (5 tours au minimum) *
- e) Une pirouette en couple sans changement de pied, le changement de position est optionnel (5 tours au minimum) *
- f) Une figure en pivot (possibilité d'effectuer une spirale de la mort) d'un tour minimum pour le partenaire (la position pivot est obligatoire)
- g) Une suite de pas (ligne droite circulaire ou serpentine) en utilisant toute la surface de la glace.

4.11B – PROGRAMME LIBRE

* Voir Communication **ISU 1397**

* Voir Règle **ISU 521**

Durée : 3 '30 (+/-10 s)

Saison 2008-2009

- Deux portés différents (l'un des deux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4)
- Un porté Twist
- Un saut lancé
- Un saut individuel
- Une combinaison de sauts (seulement deux sauts) ou une séquence de sauts. La séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seulement les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés
- Une pirouette individuelle ou une pirouette individuelle combinée (minimum 5 tours) *
- Une pirouette en couple ou une pirouette combinée en couple (minimum 5 tours) *
- Une figure en pivot sans restrictions (possibilité d'effectuer une spirale de la mort)
- Une suite de pas au choix (ligne droite, circulaire, serpentine) en utilisant toute la surface de la glace.

* Pour toutes les pirouettes le nombre de tours imposé dans une position est de 2 tours. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

Saison 2009-2010

- Deux portés différents (l'un des deux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4)
- Un porté Twist (simple ou double)
- Un ou deux sauts lancés (simple ou double)
- Un saut individuel (simple ou double)
- Une combinaison de sauts (seulement deux sauts) ou une séquence de sauts
- Une pirouette individuelle ou une pirouette individuelle combinée (minimum 5 tours) *
- Une pirouette en couple ou une pirouette combinée en couple (minimum 5 tours) *
- Une figure en pivot sans restrictions (possibilité d'effectuer une spirale de la mort)
- Une séquence de spirales (Chaque position doit être tenue au moins 3 secondes)

* Pour toutes les pirouettes le nombre de tours imposé dans une position est de 2 tours. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

REMARQUES

La valeur de base d'une figure en pivot est évaluée à 2.2 (+ ou – les GOEs.) Il n'y a pas de niveau pour une figure en pivot.

LA FILIERE FRANCE

5. CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS

5.1 - PATINAGE INDIVIDUEL

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Médailles exigées : **Argent de libre**

Les modalités de sélections des Garçons et des Filles seront identiques,

- Sont sélectionnés d'office, aux Championnats de France Juniors, les patineurs inscrits sur les listes ministérielles Jeunes pour la saison en cours.
- Sont sélectionnés d'office, aux Championnats de France Juniors, les patineurs ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et n'étant pas sur les listes ministérielles Jeunes de la saison en cours.
 - **La catégorie Filles comptera 18 participantes**, et ex æquo si nécessaire.
 - **La catégorie Garçons comptera 18 participants**, et ex æquo si nécessaire.
 - Ces listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons **après accord du club concerné**

5.1A - PROGRAMME COURT

- Voir règle **ISU 510**

Durée : 2'50 maximum

Groupe A **Saison 2008-2009**

MESSIEURS

- a) **Un double ou un triple Axel Paulsen**
- b) Un double ou triple Lutz immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples
- d) Une pirouette sautée horizontale huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- a) Un double Axel Paulsen
- b) Un double ou triple Lutz immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples
- d) Une pirouette sautée horizontale (8) tours minimum
- e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Une séquence de spirales (règle ISU)
- h) Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

Groupe B **Saison 2009-2010**

MESSIEURS

- a) **Un double ou un triple Axel Paulsen**
- b) Un double ou un triple Flip immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples
- d) Une pirouette sautée assise huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette horizontale avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- a) Un double Axel Paulsen
- b) Un double ou triple Flip immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée de deux doubles ou d'un double et d'un triple ou de deux triples
- d) Une pirouette sautée assise huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Une séquence de spirales (règle ISU)
- h) Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

5.1B - PROGRAMME LIBRE

* Voir règle **ISU 520**

Durée : **Messieurs : 4'00 (+/-10 s)**
 Dames : 3'30 (+/-10 s)

MESSIEURS

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- **Au maximum une suite de pas**

DAMES

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de trois pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- **Au maximum une suite de pas**

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

LA FILIERE FRANCE

5. CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS

5.11 - PATINAGE PAR COUPLE

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Médaille exigée : **Bronze de Couples**

5.11A - PROGRAMME COURT

* voir règle **ISU 513**

Durée : 2'50 maximum

Groupe C Saison 2008-2009

- a) Un porté Boucle Piqué (groupe 3)
- b) Un porté Twist (double)
- c) Un double ou un triple Boucle lancé
- d) Un saut individuel double Lutz
- e) Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- g) Une spirale de la mort dedans avant
- h) Une séquence de spirales (règle ISU)

Groupe A Saison 2009-2010

- a) Un porté Boucle main à main (groupe 4)
- b) Un porté Twist (double)
- c) Un double ou un triple Salchow lancé
- d) Un saut individuel double Flip ou double Axel Paulsen
- e) Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- g) Une spirale de la mort dehors arrière
- h) Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

5.11B - PROGRAMME LIBRE

* voir règle **ISU 521**

Durée : 4'00 (+/-10s)

Saison 2008-2009

- Maximum deux portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum un porté Twist
- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette individuelle ou une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette en couple ou une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- **Maximum une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)**

Saison 2009-2010

- Maximum deux portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- Maximum un porté Twist
- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette individuelle ou une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette en couple ou une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- **Maximum une séquence de spirales**

LA FILIERE FRANCE

6. CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

6.1 - PATINAGE INDIVIDUEL

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Médailles exigées : **Vermeil de libre**

- Sont sélectionnés aux Championnats de France Seniors.

- Les **6 premières Filles**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} Division.
- Les **6 premiers Garçons**, et ex æquo si nécessaire, du classement Tournoi de France 1^{ère} Division.

REMARQUES :

Un patineur Junior concourant dans la catégorie Senior des Tournois de France 1^{ère} Division pourra se qualifier pour le Championnat de France Seniors

6.1A - PROGRAMME COURT

* Voir règle **ISU 510**

Durée : 2'50 maximum

MESSIEURS

- a) Un double ou un triple Axel Paulsen
- b) Un triple ou un quadruple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple, de deux triples, d'un quadruple et d'un double ou d'un quadruple et d'un triple
- d) Une pirouette sautée huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette horizontale ou une pirouette assise avec un seul changement de pied six (6) tours + six (6) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Deux suites de pas de nature différente (ligne droite, circulaire ou serpentine)

DAMES

- a) Un double Axel Paulsen
- b) Un triple saut immédiatement précédé par des pas de liaison et/ou de tous autres mouvements comparables de patinage libre
- c) Une combinaison de sauts composée d'un double et d'un triple ou de deux triples
- d) Une pirouette sautée huit (8) tours minimum
- e) Une pirouette cambrée en arrière ou sur le côté huit (8) tours minimum
- f) Une pirouette combinée **avec les trois positions de base et un seul changement de pied** (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) six (6) tours + six (6) tours minimum
- g) Une séquence de spirales (règle ISU)
- h) Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

6.1 B - PROGRAMME LIBRE

* Voir règle **ISU 520**

Durée : **Messieurs** : **4'30 (+/-10 s)**
 Dames : **4'00 (+/-10 s)**

MESSIEURS

- Un maximum de huit éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de **trois** pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Un maximum de deux suites de pas de différente nature

DAMES

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel
- Un maximum de **trois** pirouettes (**abréviations différentes**), dont une pirouette combinée, une pirouette sautée et une pirouette avec seulement une position
- Au maximum une suite de pas
- Au maximum une séquence de spirales

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

LA FILIERE FRANCE

6. CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

6.11 - PATINAGE PAR COUPLE

* Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.

* Médaille exigée : **Argent de Couples**

6.11 A - PROGRAMME COURT

* Voir règle **ISU 513**

Durée : 2'50 maximum

Groupe C Saison 2008-2009

- a) Un porté main à hanche au choix (groupe 3)
- b) Un porté Twist (double ou triple)
- c) Un saut lancé (double ou triple)
- d) Un saut individuel (double ou triple)
- e) Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- g) Une spirale de la mort dedans avant
- h) Une séquence de spirales (règle ISU)

Groupe A Saison 2009-2010

- a) Un porté main à main au choix (groupe 4)
- b) Un porté Twist (double ou triple)
- c) Un saut lancé (double ou triple)
- d) Un saut individuel (double ou triple)
- e) Une pirouette combinée individuelle avec un seul changement de pied et au moins un changement de position cinq (5) tours + cinq (5) tours minimum
- f) Une pirouette combinée en couple avec un seul changement de pied et au moins un changement de position (assise, horizontale, debout ou leurs variantes) avec au moins huit (8) tours au total
- g) Une spirale de la mort dehors arrière
- h) Une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)

6.11 B - PROGRAMME LIBRE

* Voir règle **ISU 521**

Durée : 4'30 (+/- 10s)

Saison 2008-2009

- **Maximum 2 portés** (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- **Maximum deux portés Twist (de départ différent)**

Ou

- Maximum trois portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4)) avec extension complète du ou des bras porteurs
- **Maximum un porté Twist**

+

- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- **Maximum une suite de pas (ligne droite, circulaire ou serpentine)**

Saison 2009-2010

- **Maximum 2 portés** (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4) avec extension complète du ou des bras porteurs
- **Maximum deux portés Twist (de départ différent)**

Ou

- Maximum trois portés (l'un d'entre eux doit être un porté du groupe 3 ou du groupe 4)) avec extension complète du ou des bras porteurs
- **Maximum un porté Twist**

+

- Maximum deux sauts lancés différents
- Maximum un saut individuel
- Maximum une combinaison de sauts ou une séquence de sauts
- Maximum une pirouette combinée individuelle
- Maximum une pirouette combinée en couple
- Maximum une spirale de la mort
- Maximum une séquence de spirales

LA FILIERE FRANCE

7. LE TOURNOI DE FRANCE

- Il est constitué à partir des COMPETITIONS NATIONALES existantes.
- Il est scindé en 2 divisions nationales (1^{ère} et 2^{ème} divisions) et une régionale au niveau des Ligues (3^{ème} division).
- Les organisateurs des Tournois de France de première ou deuxième division doivent prendre en priorité toutes les inscriptions au tournoi, parvenues dans les délais réglementaires, avant la mise en place des épreuves annexes (type niveaux 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} division)
- Les organisateurs s'engagent à privilégier les horaires des épreuves du Tournoi de France par rapport aux épreuves annexes (type niveaux 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} division). Les horaires prévisionnels des tournois de France 1^{ère} division devront être validés par le responsable technique désigné dans chaque ligue avant diffusion.
- Tout club organisateur d'une compétition du Tournoi de France doit faire parvenir les résultats de la compétition **dans les 24 heures suivant la fin de la compétition** à la CSNPA.
- **Une Commission d'appel sera mise en place au sein de la CSNPA et devra être saisie dans les 24 heures suivant la fin de la compétition ou dans les 24 heures suivant la publication des résultats détaillés sur le site de la CSNPA (si contrairement au règlement ceux ci n'étaient pas distribués lors de la remise des récompenses). Les clubs seront les seuls habilités à la saisie de la Commission qui devra se faire obligatoirement par écrit (mail ou courrier)**
- **Les patineurs devront obligatoirement pouvoir présenter leur carnet de classement (original et non photocopie) et la licence de la saison en cours pour vérification par le juge arbitre.**

Constitution des Jurys TDF1

- Les jurys des Tournois de France « 1^{ère} division » constitués par la CNJPA, en étroite collaboration avec le responsable des juges de la Ligue concernée, seront proposés à la CSNPA pour validation.
-

Inscriptions aux Tournois de France

- Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier.
- Le règlement financier devra parvenir impérativement 3 semaines avant le début de la compétition.
- Le club organisateur s'engage à fournir aux participants le planning de la compétition 2 semaines avant.
- **Un patineur ne peut concourir que dans une seule catégorie**

Forfait à un Tournoi de France

- Tout forfait pourra être validé sans pénalisation sportive 15 jours francs avant le tirage au sort.
- A moins de 15 jours francs du tirage au sort, le certificat médical devra être présenté obligatoirement au plus tard au tirage au sort sinon la participation sera validée et comptera dans les 5 tournois possibles en marquant 0 point.
- Aucun remboursement ne sera effectué.
- **Les tirages au sort pourront être anticipés mais ne pourront se dérouler plus de 48 heures avant le début de la compétition.**
- **Les clubs devront OBLIGATOIREMENT faire parvenir la liste totale des engagés au responsable du site CSNPA pour publication au plus tard 10 jours avant le début de la compétition.**
- **En cas de forfait les certificats médicaux devront être envoyés par mail, conjointement à l'organisation et au responsable du site CSNPA avant le début de la compétition.**

Organisation d'un Tournoi de France

Pour organiser un Tournoi de France, il faudra nécessairement :

Tournoi de France 1^{ère} division

- Compétition **au minimum** sur 2 jours
- 20h00 de glace minimum
- Fin de la compétition obligatoirement avant 17h le dimanche

Tournoi de France 2^{ème} division

- Compétition **au minimum** sur 2 jours
- 15h00 de glace minimum
- Fin de la compétition obligatoirement avant 17h le dimanche

Définition des Zones Géographiques

La création des ligues régionales oblige à définir de nouvelles règles pour les zones géographiques des tournois de France qui sont les suivantes :

- Une zone couvrant le territoire IDF et Centre
- Une zone Sud Est couvrant le territoire RAPCA
- Une zone Sud Ouest couvrant les territoires SOA et LRMP
- Une zone Nord Est couvrant les territoires NPCA et Est
- Une zone Nord Ouest couvrant les territoires BPL et Normandie

Pour être classé en tournoi de France les résultats pris en compte devront avoir été obtenus dans au moins **deux zones géographiques différentes**.

REGLES DU CLASSEMENT POUR LES 1^{ERE} ET 2^{EME} DIVISIONS

- Chaque patineur peut participer à un maximum de 5 compétitions. Seuls les trois meilleurs résultats seront retenus avec l'obligation d'avoir été classé dans deux zones régionales différentes. Un patineur ne pourra être classé que dans une seule division.
- La participation à une 6^{ème} épreuve entraînera d'office le déclassement total du patineur. Plus généralement, tout patineur ayant dérogé aux règlements du Tournoi de France sera systématiquement exclus du classement général.
- Si, dans une catégorie, le nombre d'inscrits est supérieur à 36, on séparera la catégorie en deux groupes selon la règle I.S.U 579 (tirage au sort intégral).
- Un classement final sera établi pour chaque division.
- Le Tournoi 1^{ère} Division est conforme aux règlements des Championnats de France individuels (programme de patinage pour les «Avenir», programme court et programme libre pour toutes les autres catégories).
- Dans la même saison, tout participant à une épreuve du Tournoi de France de 1^{ère} Division ne pourra plus participer à une épreuve du Tournoi de France de 2^{ème} Division, même surclassé.

7.1 LE TOURNOI DE FRANCE DE 1^{ère} DIVISION

Il regroupe 8 des anciennes compétitions Nationales. Un cahier des charges en définit l'organisation, le format et les conditions d'accès (ce sont ceux des Championnats de France de la catégorie d'âge correspondante). Un label est attribué aux organisations, qui répondent à ce cahier des charges.

Ce sont les LIGUES qui choisissent les compétitions qui seront proposées à la Commission Nationale et à l'Assemblée Générale pour acceptation définitive à figurer parmi les compétitions du Tournoi de France de 1^{ère} Division, de la saison à venir.

Les Annoncements et Protocoles porteront la mention

Coupe de Tournoi de France de 1^{ère} Division.

Ce classement donne lieu à l'attribution d'un titre national qui sanctionne la régularité du patineur sur la saison. Le patineur classé premier sera déclaré « Vainqueur du Tournoi de France 1^{ère} Division ».

L'organisation d'un Tournoi de France de 1^{ère} Division autorise la possibilité d'organiser une épreuve de catégorie 2^{ème} ou 3^{ème} division (niveau Ligue uniquement)

En Tournoi de France de 1^{ère} Division, aucun niveau de médaille de glisse n'est requis.

Ordre de passage: 1^{ERE} DIVISION

Pour les Tournois de France 1^{ère} Division, suppression des tirages intermédiaires et passage en ordre inverse du classement.

Tirage au sort : 1^{ERE} DIVISION

Règle ISU 579

- Un seul et unique tirage.
- Un seul jury

Si le nombre d'inscrits est supérieur à 36, les patineurs seront divisés en deux groupes. Il y aura obligatoirement une pause entre les deux groupes.

SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE France

CHAMPIONNATS DE FRANCE « SENIORS »

- Seront sélectionnés aux championnats de France «Seniors» :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques*

- Les **6 premières filles**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » arrêté au classement postérieur à la 7^{ème} compétition de la saison.
- Les **6 premiers garçons**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » arrêté au classement postérieur à la 7^{ème} compétition de la saison.
- Le Championnat de France «Senior» se déroulera lors du dernier « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison.

Remarque : Un patineur « Junior » concourant dans la catégorie « Senior » des Tournois de France 1^{ère} division pourra se qualifier pour le Championnat de France « Senior ».

CHAMPIONNATS DE FRANCE « JUNIORS »

Seront sélectionnés aux championnats de France «Juniors», à l'issue du 8^{em} TDF1 :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques.*

- Sélectionnés d'office, les patineurs inscrits sur les listes ministérielles « Jeunes » pour la saison en cours.
- Sélectionnés d'office, les patineurs ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et ne figurant pas sur les listes ministérielles « Jeunes » de la saison en cours.
- **La catégorie «Filles» comptera 18 participantes, et ex aequo si nécessaire.**
- **La catégorie «Garçons» comptera 18 participants, et ex aequo si nécessaire.**
- Ces listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du «Tournoi de France 1^{ère} division».

CHAMPIONNATS DE FRANCE « NOVICES »

- Seront sélectionnés aux championnats de France «Novices», à l'issue du 8^{em} TDF1 :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques.*

- Sélectionnés d'office, les patineurs «Novices» inscrits sur les listes ministérielles «Jeunes» pour la saison en cours.
- Sélectionnés d'office, les patineurs « Novices » ayant participé aux Grands Prix Juniors de la saison en cours et ne figurant pas sur les listes ministérielles «Jeunes» de la saison en cours.
- Sélectionnés d'office, les patineurs «Novices» ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France «juniors» de la saison en cours.
- **La catégorie « Filles » comptera 18 participantes, et ex aequo si nécessaire.**
- **La catégorie « Garçons » comptera 12 participants, et ex aequo si nécessaire.**
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du «Tournoi de France 1^{ère} division» de la saison en cours.

CHAMPIONNATS DE FRANCE « MINIMES 2^{EME} ET 3^{EME} ANNEE »

- Seront sélectionnés aux championnats de France « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année », à l'issue du 8^{em} TDF1 :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques.*

- Sélectionnés d'office, les patineurs «Minimes» ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France «Novices» de la saison en cours.
- **La catégorie « Filles » comptera 24 participantes, et ex aequo si nécessaire.**
- **La catégorie « Garçons » comptera 12 participants, et ex aequo si nécessaire.**
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.
- Les minimes «1^{ère} année» dont les critères de sélection leur permettraient d'être inscrits aux championnats de France «Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année», pourront choisir de participer aux Championnats de France «Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année» ou «Minimes 1^{ère} année».
- Si des minimes «1^{ère} année» ne souhaitent pas s'inscrire aux Championnats de France «Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année», les places, ainsi libérées, seront complétées par les patineurs «Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année» classés immédiatement après.

CHAMPIONNATS DE FRANCE « MINIMES 1^{ERE} ANNEE »

- Seront sélectionnés aux championnats de France «Minimes 1^{ère} année», à l'issue du 8^{em} TDF1 :

Remarque : *Les modalités de sélections « Garçon » et « Fille » seront identiques.*

- Sélectionnés d'office, les patineurs «Minimes 1^{ère} année» ayant terminé dans les 10 premiers du Championnat de France «Novices» de la saison en cours et ayant opté pour le championnat de France « Minimes 1^{ère} année ».
- **La catégorie « Filles » comptera 24 participantes, et ex aequo si nécessaire.**
- **La catégorie « Garçons » comptera 12 participants, et ex aequo si nécessaire.**
- Ces deux listes, outre les patineurs qualifiés d'office, seront complétées suivant le classement du « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.

Remarque :

- Si des minimes « 1^{ère} année » s'inscrivent aux Championnats de France « Minimes 2^{ème} et 3^{ème} année », les places ainsi libérées seront complétées par les patineurs « Minimes 1^{ère} année » classés immédiatement après.

CHAMPIONNAT DE FRANCE « AVENIR »

- Seront sélectionnés aux championnats de France « Avenirs », à l'issue du 8^{em} TDF1 :
 - Les **24 premières filles**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.
 - Les **12 premiers garçons**, et ex aequo si nécessaire, du classement « Tournoi de France 1^{ère} division » de la saison en cours.

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle **ISU 520**

Durée : **Messieurs et Dames** : **3'00 (+/-10 s)**

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier.

Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Au maximum deux suites de pas de nature différente ou une suite de pas et une séquence de spirales.

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Une suite de pas
- Une séquence de spirales

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

REMARQUES

Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

DEDUCTIONS

0,50 par chute

CLUB ORGANISATEUR D'UN CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lors d'un championnat de France, si le club organisateur n'a pas de patineurs sélectionnés dans une des catégories (filles et/ou garçons), la CSNPA inscrira d'office le premier patineur licencié du club classé au Tournoi de France correspondant tant chez les filles que chez les garçons, **après accord du club concerné.**

7.2 LE TOURNOI DE FRANCE DE 2^{ème} DIVISION

Il regroupe 12 des anciennes compétitions nationales. Un cahier des charges en définit l'organisation, le format et les conditions d'accès. Un label est attribué aux organisations qui répondent à ce cahier des charges.

Ce sont les LIGUES qui choisissent les compétitions qui seront proposées à la Commission Nationale et à l'Assemblée Générale pour acceptation définitive à figurer parmi les compétitions du Tournoi de France de 2^{ème} Division, de la saison à venir.

Les Annoncements et Protocoles porteront la mention :

Coupe de.....Tournoi de France de 2^{ème} Division.

Ce classement donne lieu à l'attribution d'un titre national qui sanctionne la régularité du patineur sur la saison. Le patineur classé premier sera déclaré « Vainqueur du Tournoi de France 2^{ème} Division ».

L'organisation d'un Tournoi de France de 2^{ème} Division autorise la possibilité d'organiser une épreuve de catégorie 1^{ère} ou 3^{ème} division (niveau Ligue uniquement)

SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE France 2^{ème} DIVISION

Les sélections pour la finale seront basées sur les résultats du Tournoi de France 2^{ème} Division, à l'issue du 12^{em} TDF2.

Après la dernière compétition du Tournoi de France prise en compte pour la finale la CSNPA aura 15 jours pour valider les résultats et communiquer les noms des sélectionnés pour la finale.

Les premiers de chaque catégorie seront sélectionnés **pour le championnat de France 2^{ème} Division**

- o seniors (6 garçons et 6 filles)
- o juniors (12 garçons et 18 filles)
- o novices (18 garçons et 24 filles)
- o minimes (18 garçons et 24 filles)
- o **avenirs (6 garçons et 12 filles)**

Suivant classement TDF 1^{ère} division. (Voir règlement avenir 2^{ème} division)

Les patineurs classés immédiatement après les sélectionnés pour le championnat de France 1^{ère} division seront sélectionnés pour le championnat de France 2^{ème} Division (suivant le nombre de sélectionnés ci-dessus).

- Les vainqueurs de chaque catégorie seront déclarés **Champions de France 2^{ème} Division**

Les inscriptions aux Championnats de France 2^{ème} Division seront faites par les Présidents de Commission de PA de ligue auprès du club organisateur. La conformité aux règlements de ces inscriptions est de la responsabilité des présidents de Ligue.

Les patineurs sont tenus d'assister (ou d'être représentés) au tirage au sort et d'être en possession à ce moment là de leur carnet de classement (original pas de photocopie) et de leur licence de la saison en cours

Les patineurs participant à la finale ne devront pas, au moment de l'inscription (1 mois jour pour jour avant la date du début de la compétition), être en possession de la médaille de libre leur permettant d'accéder à la même catégorie en première division.

Les Finales auront lieu fin avril, ou début mai, dans 1 seule ville (compétition sur deux jours)

CATEGORIES AVENIRS

* Suppression catégorie avenir pour les TDF 2^{ème} division

- Seront sélectionnés au tournoi de France 2^{ème} division :

- o **Les 12 filles**, et ex æquo si nécessaire, ayant terminé de la 25^{ème} à la 36^{ème} place du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.
- o **Les 6 garçons**, et ex æquo si nécessaire, ayant terminé de la 13^{ème} à la 18^{ème} place du Tournoi de France 1^{ère} division de la saison en cours.

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle ISU 520

Durée : Messieurs et Dames : 3'00 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier.

Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante :

MESSIEURS

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).
- Au maximum deux suites de pas de nature différente ou une suite de pas et une séquence de spirales.

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

DAMES

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts* dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Une pirouette horizontale (5 tours en position horizontale, variation possible)
- Une pirouette assise changée de pied assise ou une pirouette horizontale changée de pied horizontale (4 tours + 4 tours, variation possible)
- Une pirouette combinée avec ou sans changement de pied (minimum huit tours).

- Une suite de pas
- Une séquence de spirales

* Attention un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme

REMARQUES pour les messieurs et dames

Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**.
Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.

DEDUCTIONS

0,50 par chute

CATEGORIES MINIMES

- * Tournoi réservé aux patineurs âgés de moins de 13 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).
- * Médailles exigées : **PN8 ou Pré-Bronze maximum**

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle **ISU 520**

Durée : **Messieurs et Dames : 3'00 (+/-10 s)**

- Un maximum de six éléments sauts dont un de type Axel.
Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts.
Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Un maximum de trois pirouettes **de nature différente (abréviations différentes)**, dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec une seule-position (minimum six tours).
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

CATEGORIES NOVICES, JUNIORS, SENIORS

- * Voir le tableau correspondant pour les catégories d'âges.
- * Voir le tableau correspondant pour les médailles exigées

PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle **ISU 520**

Durée : **Messieurs : 3'30 (+/-10 s)**
 Dames : 3'30 (+/-10 s)

MESSIEURS

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel.
Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Un maximum de trois pirouettes **de nature différente (abréviations différentes)**, dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec une seule position (minimum six tours).
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est **deux**. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Un maximum de deux suites de pas de nature différente

DAMES

- Un maximum de sept éléments sauts dont un de type Axel. Il peut y avoir jusqu'à trois combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule **une** des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Un maximum de trois pirouettes **de nature différente (abréviations différentes)**, dont une pirouette combinée (minimum dix tours) et une pirouette avec seulement une position (minimum six tours).
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
Le ou les changements de pied dans la pirouette combinée est ou sont optionnels.
- Au maximum, une suite de pas
- Au maximum, une séquence de spirales

REMARQUES

Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.

7.3 COMPETITIONS DE 3^{ème} DIVISION

Les compétitions 3^{ème} division sont sous la responsabilité des Ligues régionales.

- Conditions de participation : Ne peuvent participer à une compétition de 3^{ème} division que les patineurs n'ayant pas participé, durant la **saison en cours**, à des championnats nationaux de 1^{ère} ou de 2^{ème} division ou n'ayant pas été classés en Tournoi de France 1^{ère} et 2^{ème} division.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPETITIONS DE LA FILIERE FRANCE
ET DE LA FILIERE LIGUES**

		1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division
JEUNES TALENTS	Niveau exigé	/	/	PN2 maxi
	Temps du programme libre			2 min 30 ± 10 sec
AVENIRS	Niveau exigé	Préliminaire minimum	Préliminaire minimum	Sans préparatoire
	Temps du programme libre	3 min ± 10 sec	3 min ± 10 sec	2 min 30 ± 10 sec
MINIMES	Niveau exigé	1 ^{ère} Année Pré-Bronze 2 ^{ème} 3 ^{ème} Année Bronze minimum	PN8 ou Pré-Bronze maximum	PN 6 ou Préparatoire maximum
	Temps du programme libre	Fille : 3 min ± 10 sec Garçon: 3 min30±10 sec	3 min ± 10 sec	2 min 30 ± 10 sec
NOVICES	Niveau exigé	Argent de Libre minimum	PN10 ou Bronze de Libre maximum	PN8 ou Pré-Bronze maximum
	Temps du programme libre	Fille : 3 min 30±10sec Garçon: 4 min ± 10 sec	3 min 30 ± 10 sec	3 min ± 10 sec
JUNIORS	Niveau exigé	Argent de Libre minimum	PN10 ou Argent de Libre maximum	PN10 ou Bronze de libre maximum
	Temps du programme libre	Fille : 3 min 30±10sec Garçon: 4 min ± 10 sec	3 min 30 ± 10 sec	3 min ± 10 sec
SENIORS	Niveau exigé	Vermeil de Libre minimum	PN10 ou Vermeil de Libre maximum	PN10 ou Bronze de Libre maximum
	Temps du programme libre	Fille : 4 min ± 10 sec Garçon: 4 min30±10 sec	3 min 30 ± 10 sec	3 min ± 10 sec

Quelque soit le nombre réel de concurrents

Entre 1 et 5 concurrents

- Le 1^{er} marque 5 + 3 = 8 points
- Le 2^{ème} marque 4 + 2 = 6 points
- Le 3^{ème} marque 3 + 1 = 4 points
- Le 4^{ème} marque 2 points
- Le 5^{ème} marque 1 point

Entre 6 et 10 concurrents

- Le 1^{er} marque 10 + 3 = 13 points
- Le 2^{ème} marque 9 + 2 = 11 points
- Le 3^{ème} marque 8 + 1 = 9 points
- Le 4^{ème} marque 7 points
- Le 5^{ème} marque 6 points
- Le 6^{ème} marque 5 points
- Le 7^{ème} marque 4 points
- Le 8^{ème} marque 3 points
- Le 9^{ème} marque 2 points
- Le 10^{ème} marque 1 point

Entre 11 et 15 concurrents

- Le 1^{er} marque 15 + 3 = 18 points
- Le 2^{ème} marque 14 + 2 = 16 points
- Le 3^{ème} marque 13 + 1 = 14 points
- Le 4^{ème} marque 12 points
- Le 5^{ème} marque 11 points
- Le 6^{ème} marque 10 points
- Le 7^{ème} marque 9 points
- Le 8^{ème} marque 8 points
- Le 9^{ème} marque 7 points
- Le 10^{ème} marque 6 points
- Le 11^{ème} marque 5 points etc...

Pour les compétitions de plus de 30 concurrents

- Bonus d'un point pour les patineurs classés dans les 15 premiers
- Les patineurs classés entre la 16^{ème} et la 20^{ème} place incluse marqueront 2 points
- A partir de la 21^{ème} place, les patineurs marqueront 1 point.

Pour les compétitions de plus de 40 concurrents

- Bonus d'un point pour les patineurs classés dans les 15 premiers
- Les patineurs classés entre la 16^{ème} et la 30^{ème} place incluse marqueront 2 points
- A partir de la 31^{ème} place, les patineurs marqueront 1 point

DEPARTAGER LES EX ÆQUO

- Addition du nombre des places composant les 3 résultats : le total le plus faible prime. En cas de nouvelle égalité, la meilleure place ou le plus grand nombre de meilleures places priment.

CLASSEMENT PAR CLUBS POUR LES 1^{ERE} ET 2^{EME} DIVISIONS

Sont pris en compte pour le classement par clubs pour les 1^{ère} et 2^{ème} divisions

- les 5 meilleurs résultats en nombre de points des patineurs classés avec un maximum de 3 dans la même catégorie garçons ou même catégorie filles.
- Il faudra également comptabiliser des résultats dans au moins 3 catégories sur les 10 possibles (5 garçons et 5 filles).

Le club vainqueur est déclaré Gagnant du Tournoi de France Saison...(en cours) 1^{ère} ou 2^{ème} Division

ANNEXES

TARIFS DES DIFFERENTES INSCRIPTIONS

Championnats de France 1^{ère} et 2^{ème} division, des Clubs

Tarif des inscriptions: **35 euros**

Tournois de France 1^{ère} division

Tarif des inscriptions: **35 euros** (maximum)

Tournois de France 2^{ème} division

Tarif des inscriptions: **32 euros** (maximum)

TABLEAU DES AGES et CATEGORIES « CHAMPIONNATS DE FRANCE »

Minimes : (-13 ans au 01 / 07 de la saison en cours)
Né(e) entre le 01 juillet 1995 et le 30 juin 1998

Novices : (-16 ans au 01 / 07 de la saison en cours)
Né(e) entre le 01 juillet 1992 et le 30 juin 1995

modification possible en cas de réunification des catégories novices et juniors lors du concile ISU de juin 2008. Voir ci-dessous*

Juniors : (-19 ans au 01 / 07 de la saison en cours)
Né(e) entre le 01 juillet 1989 et le 30 juin 1992

Seniors : Né(e) avant le 01 juillet 1989

Les âges des catégories sont différents des âges des licences

les âges des licences sont ceux qui doivent être pris en compte pour les surclassements

**Modification probable lors du Congrès ISU - Juin 2008 -*

Réunion des catégories novices et juniors en une seule catégorie (13-18 ans)

- Incidences pour nos compétitions :
 - a. Réunion en une seule catégorie pour les Tournois de France.
 - b. Pour le championnat de France 1^{ère} division :
 1. Deux championnats distincts suivant l'âge (Junior A pour les plus âgés, Juniors B pour les plus jeunes)
 2. Modalités de sélection identiques à celles mises en place pour les « Minimes » lors de l'AG 2007 dans le respect du nombre de places prévu.
 - c. Pour le Championat de France 2^{ème} division :
 1. Deux championnats distincts suivant l'âge (Junior A pour les plus âgés, Juniors B pour les plus jeunes).

LA FILIERE DES LIGUES

8. RASSEMBLEMENT DES JEUNES TALENTS

- Il est réservé aux patineurs âgés de moins de 8 ans (au 1^{er} juillet précédant la compétition).
- La licence **compétition** est obligatoire pour participer et devra être présentée lors du tirage au sort. Aucun test n'est exigé.
- Il a valeur d'une méthode de PRE-DETECTION des jeunes talents et est ouvert au plus grand nombre.
- Il est organisé **par et dans les Ligues**.
- Ce n'est pas un événement national et il n'y a pas d'attribution de titre national.
- Chaque Ligue fera un bilan de ce rassemblement à la CSNPA, celle-ci pouvant éventuellement envisager un rassemblement national.

8.1 - PROGRAMME LIBRE

* Voir Règle **ISU 520**

Durée : 2,30 (+/-10 s)

L'exécution de ce programme doit refléter une certaine qualité de l'apprentissage des fondamentaux propres à la technique du patinage artistique en général et à la glisse en particulier.

Son format est un programme de patinage libre dont le contenu technique se **décompose obligatoirement et exclusivement de la manière suivante** :

MESSIEURS & DAMES

Le contenu technique se décompose **obligatoirement et exclusivement (pas d'élément additionnel)** de la manière suivante :

Un programme bien équilibré comprenant :

- Un maximum de cinq éléments sauts. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seulement une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Un maximum de deux pirouettes de nature différente (abréviations différentes). Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
- Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.

DEDUCTIONS

0,50 par chute.



Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique

CHAMPIONNATS DE FRANCE

DES CLUBS

Commission des Interclubs

Règlement Général du Championnat

Règlement Technique

Règlement Comptable

Commission des Interclubs

La Commission des Interclubs est placée sous la responsabilité de la C.S.N.P.A.

Composition

La commission est composée de membres de droits et de membres désignés.

Membres de droits *

- ◆ Le Président de la C.S.N.P.A. ou son représentant,
- ◆ Le Président de la Commission Interclubs,

Membres *

Ils sont désignés annuellement par les membres de droits.

- ◆ Un(e) secrétaire
- ◆ Un(e) secrétaire adjoint(e)
- ◆ Un représentant des juges,
- ◆ Un représentant des comptables,
- ◆ Un représentant de chaque zone géographique,
- ◆ Deux entraîneurs (IDF, Province).

* Voir annexe 1

Cette commission possède deux sous-commissions.

Sous-commission Technique (8 personnes)

Elle a en charge de :

- élaborer le règlement technique.
- diffuser le règlement.

Elle comprend :

- le Président de la commission,
- le représentant des juges,
- trois représentants des ligues,
- les deux entraîneurs.

Sous-commission Administrative (6 personnes)

Elle a en charge de :

- élaborer le règlement général,
- élaborer le règlement comptable,
- diffuser les règlements.

Elle comprend :

- le Président de la commission,
- le responsable des juges,
- le comptable,
- trois représentants des Ligues.

But de la Commission

Structure de coordination et de fonctionnement des Interclubs, son rôle est de :

- Elaborer les règlements.
- Elaborer le cahier des charges des finales.
- Faire organiser les finales et assister leurs organisateurs.
- Coordonner l'action entre les clubs, les Ligues et la C.S.N.P.A,
- Régler les litiges éventuels,
- Divulguer ces compétitions auprès des clubs.

Règlement Général du Championnat de France des Clubs

ARTICLE 1

Sélection pour les Finales

Chaque Ligue sélectionne ses clubs qui participeront aux finales de chaque division comme suit :

- Pour les ligues ne participant pas aux tours de classement :
1 club par **Zone Géographique*** et par division.
- Pour les ligues participant aux tours de classement :
1 club par **Zone Géographique*** et par division jusqu'à 5 clubs engagés *.
2 clubs par **Zone Géographique*** et par division pour 6 à 10 clubs engagés *.
3 clubs par **Zone Géographique*** et par division pour 11 à 15 clubs engagés *.
4 clubs par **Zone Géographique*** et par division pour 16 à 20 clubs engagés *.
5 clubs par **Zone Géographique*** et par division pour + 20 clubs engagés *.

* Le nombre de clubs pris en compte est celui de la division qui a le plus grand nombre de clubs participants.

***Voir annexe 2**

ARTICLE 2

- Un club qui gagne le challenge, dans une zone géographique, voit ses 3 divisions sélectionnées même si une ou plusieurs équipes ne sont pas qualifiées pour les finales, ceci en plus des clubs déjà qualifiés.
- Dans une zone géographique, lorsque plus de 15 clubs sont engagés, le podium du challenge participe aux finales nationales avec ses 3 divisions.

ARTICLE 3

- Lorsqu'un club est organisateur d'une finale et souhaite participer, il est sélectionné d'office, s'il n'est pas déjà qualifié par sa zone pour la finale qu'il organise.

ARTICLE 4

- Un club sélectionné pour participer à une finale peut refuser d'y aller.
- Sa zone doit alors désigner le club classé juste derrière lui à l'issue des finales régionales.

ARTICLE 5

- **Tout club participant doit être classé, dans sa catégorie et au classement final.**

ARTICLE 6

- Pour pouvoir organiser une finale nationale, un club doit déjà avoir participé au moins à l'une d'entre elles les années précédentes.

ARTICLE 7

- Le club Champion de France de la saison a priorité pour l'organisation des championnats la saison suivante.
- En cas de refus ou d'impossibilité, on propose cette organisation aux clubs suivants dans l'ordre du classement.
- A défaut, un club sera tiré au sort parmi les candidats volontaires pour cette organisation.

ARTICLE 8

Les Finales ont lieu :

- Soit sur un même lieu.
- Soit sur 2 sites différents, mais à la même date.
- 1^{er} site :
Finale 1^{ère} division : un programme libre
- 2^{ème} site :
Finales 2^{ème} et 3^{ème} division : un programme libre

ARTICLE 9

Les litiges.

- Si un problème technique se pose sur un point du règlement non évoqué, on applique le règlement fédéral correspondant ou à défaut le règlement I.S.U.

ARTICLE 10 **Modalités d'inscriptions.**

- **Les inscriptions (liste des patineurs et montant des inscriptions) sont effectuées par les Présidents des Commissions Techniques de Patinage Artistique après entente pour les sélections au niveau des secteurs géographiques.**
- Les **Présidents des Commissions Techniques de Patinage Artistique** envoient la liste des patineurs et le montant des inscriptions (**35€** par concurrent) au club organisateur, ainsi qu'une copie de la liste à la CSNPA, au plus tard 21 jours avant la date de l'ouverture de la Finale du Championnat de France (Jour du tirage au sort).
- La CSNPA, assistée de la Commission Nationale des Interclubs, vérifiera la validité des inscriptions et fera part de ses observations aux **Présidents des Commissions Techniques de Patinage Artistique** concernés.
- La liste validée sera transmise à l'organisateur de la compétition au plus tard **10** jours avant le début de la compétition.
- La licence compétition est **obligatoire** pour toutes les catégories et toutes les divisions.

ARTICLE 11

- Le droit d'inscription pour les finales est le même que pour les championnats individuels.
- Remboursement des frais des officiels (juges, comptables, spécialistes techniques, contrôleurs), identique au barème FFSG.

ARTICLE 12

- En aucun cas, une participation à un championnat de France des clubs n'entraîne une inscription d'office à un championnat de France individuel (Les modes de sélections étant indépendants et différents).

Protocole du Championnat de France des Clubs

CAHIER DES CHARGES

- Voir Cahier des Charges de l'organisation des compétitions et championnats nationaux

DEROULEMENT DU TIRAGE AU SORT

Présence obligatoire :

- 1 représentant de chaque club.
- 1 représentant de la Commission Nationale des Interclubs.
- 1 représentant de la C.S.N.P.A.
- Juge arbitre et **contrôleur**.

Le tirage au sort peut être effectué en une seule fois ou avant chaque division.

LITIGES

- En cas de litige au moment du tirage au sort, le juge arbitre, après consultation des membres présents de la Commission Nationale, sera **seul** habilité à prendre toute décision.
- En cas de litige (hors règlement technique) lors du déroulement de la compétition, le ou les membres présents de la Commission Nationale, en accord avec le club organisateur seront **seuls** habilités à prendre toutes décisions

**TOUT LITIGE DEVRA ÊTRE SOUMIS A LA COMMISSION NATIONALE
AVANT LA PUBLICATION OFFICIELLE DES RESULTATS.**

Règlement Technique du Championnat de France des Clubs

ARTICLE 1

- 8 patineurs au maximum par équipe.
- 3 patineurs au maximum par catégorie.

- Une catégorie peut correspondre à Fille ou Garçon.

<u>Exemple :</u>	Junior Fille	=	1 catégorie
	Junior Garçon	=	1 catégorie

- 4 remplaçants au maximum par division concourant dans la catégorie pour laquelle ils ont été engagés.
- Voir règlement des licences.
- Chaque club utilise ses remplaçants à sa convenance.
- Un titulaire ne peut pas être remplaçant dans une autre catégorie (surclassé) ou dans une autre division.
- Les médailles passées moins de 30 jours avant la compétition ne seront pas prises en compte.
- Aucune médaille de glisse n'est requise pour les 3 divisions.
- La certification des tests est la même que pour les championnats nationaux.
- Un patineur ne peut participer qu'à 1 seule finale

ARTICLE 2

Tous les clubs qui participent aux Interclubs sont classés suivant les résultats obtenus par leurs différentes équipes dans les trois divisions. Le Challenge National est remis à l'équipe qui obtient le plus grand nombre de points et est déclarée :

"CHAMPION DE FRANCE DES CLUBS"

Ce challenge est remis en jeu chaque année. Il est acquis définitivement au club qui l'a obtenu trois fois consécutivement ou non.

Le vainqueur de chaque finale par division, se verra attribuer le titre de :

"CHAMPION NATIONAL 1^{ère} division "

"CHAMPION NATIONAL 2^{ème} division "

"CHAMPION NATIONAL 3^{ème} division "

1^{ère} Division

Règlement identique à celui des Tournois de France 1^{ère} division

Licence compétition obligatoire pour toutes les catégories

SURCLASSEMENT POSSIBLE

(Voir licence)

Tout patineur classé en TDF 1 ou sélectionné à un Championnat de France (à l'exception du France 2^{ème} division) pour la saison en cours ne pourra concourir qu'en 1^{ère} division.

Les patineurs « Avenirs » n'ayant pas été sélectionnés au Championnat de France D1 « Avenir » pourront concourir en 2^{ème} division.

Tout patineur international (individuel ou couple) ne pourra concourir qu'en 1^{ère} division.

Remarque :

Un patineur est considéré « International » lorsqu'il est sélectionné par sa fédération pour représenter son pays lors des diverses compétitions internationales (Calendrier ISU).

2^{ème} Division

Règlement identique à celui des Tournois de France 2^{ème} division

En 2^{ème} division :

- Les triples sauts sont interdits sauf pour la catégorie « Senior ».
- Division interdite aux patineurs ayant participé ou étant sélectionné à un Championnat de France D1 de la saison en cours ou précédente, à l'exception du Championnat de France 2^{ème} division et du Championnat de France des Clubs.
- **Tout patineur classé en TDF 2 pour la saison en cours ne pourra concourir qu'en 2^{ème} division. Surclassement possible en division et en catégorie.**
- **Les patineurs « Avenirs » n'ayant pas été sélectionnés au Championnat de France D1 « Avenir » de la saison en cours pourront concourir en 2^{ème} division.**

Licence compétition obligatoire pour toutes les catégories

SURCLASSEMENT POSSIBLE

(Voir licence)

3^{ème} Division

JEUNE TALENT : (- 8 ans au 01 / 07 de la saison en cours)

Né(e) après le 30 juin 2000

PN2 MAXI

- Durée du programme : 2 min 30 +/- 10s

Le contenu technique se décompose **obligatoirement et exclusivement (pas d'élément additionnel)** de la manière suivante :

Un programme bien équilibré comprenant :

- a) Un maximum de cinq éléments sauts. Il peut y avoir jusqu'à deux combinaisons ou séquences de sauts dans le programme. Seule une des combinaisons peut contenir trois sauts. Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts mais seuls les deux sauts les plus difficiles seront comptabilisés.
- Un maximum de deux pirouettes de nature différente (abréviations différentes).
Pour les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est deux. Si le nombre minimum de tours requis n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.
- Au maximum une suite de pas ou une séquence de spirales.
- Déduction 0,5 point

AVENIR : (- 10 ans au 01 / 07 de la saison en cours)

Né(e) entre le 01 juillet 1998 et le 30 juin 2000

SANS PREPARATOIRE

Durée du programme : 2 min 30 +/- 10s

- 1 axel possible (il ne peut pas être mis en combinaison ou suite de sauts)
- **Un maximum de 3** pirouettes différentes (**abréviations différentes**)
- Les doubles sauts sont interdits
- **Un maximum de 2** combinaisons différentes de 2 sauts chacune
- **Au maximum 1** séquence de sauts
- **Au maximum 1** suite de pas **ou une séquence de spirales.**

* 5 éléments de sauts au maximum sont autorisés

- Déduction 0,5 point

MINIME : (-13 ans au 01 / 07 de la saison en cours)
Né(e) entre le 01 juillet 1995 et le 30 juin 1998

PREPARATOIRE OU PN6 AU MAXIMUM.

- Durée du programme : 2 min 30 +/- 10s.
- 2 axels possibles (un, seul. Si deuxième, il doit être en combinaison ou en suite de sauts)
- **Un maximum de 3** pirouettes différentes (**abréviations différentes**)
- **Au maximum 1** double saut au choix (Salchow ou boucle piquée) : un seul essai. (Il ne peut pas être mis en combinaison ou en suite de sauts).
- **Un maximum de 2** combinaisons différentes de 2 sauts chacune
- **Au maximum 1** séquence de sauts
- **Au maximum 1** suite de pas **ou une séquence de spirales.**

* 5 éléments de sauts au maximum sont autorisés

NOVICE : (-16 ans au 01 / 07 de la saison en cours)
Né(e) entre le 01 juillet 1992 et le 30 juin 1995

PRE-BRONZE OU PN 8, AU MAXIMUM

- Durée du programme : 3 min +/- 10s.
- 2 doubles sauts sont autorisés (salchow, boucle piquée), ils ne peuvent être exécutés qu'à deux reprises.
- **Un maximum de 2** combinaisons différentes de 2 sauts chacune
- **Au maximum 1** séquence de sauts
- **Un maximum de 3** pirouettes différentes (**abréviations différentes**) dont une combinée et une sautée.
- **Au maximum 1** suite de pas **ou une séquence de spirales.**

* 6 éléments de sauts au maximum sont autorisés **dont un de type axel**

JUNIOR - SENIOR : Né(e) avant le 1^{er} juillet 1992

BRONZE OU PN 10 AU MAXIMUM

- Durée du programme : 3 min +/- 10s.
- 3 doubles sauts sont autorisés (salchow, boucle piquée, boucle), ils ne peuvent être exécutés qu'à deux reprises.
- **Un maximum de 2** combinaisons différentes de 2 sauts chacune
- **Au maximum 1** séquence de sauts
- **Un maximum de 3** pirouettes différentes (**abréviations différentes**) dont une combinée et une sautée.
- **Au maximum 1** suite de pas **ou une séquence de spirales.**

* 6 éléments de sauts au maximum sont autorisés **dont un de type axel**

* **Un élément de saut est : soit un saut individuel, soit une combinaison, soit une séquence de sauts.**

**Division accessible aux patineurs ne pouvant pas être sélectionnés en 1^{ère} et 2^{ème} division.
Surclassement possible en division et catégorie.**

Licence compétition obligatoire pour toutes les catégories

SURCLASSEMENT POSSIBLE (Voir licence)

**TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPETITIONS DE LA FILIERE FRANCE
ET DE LA FILIERE LIGUES**

		1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division	3 ^{ème} Division
JEUNES TALENTS	Niveau exigé	/	/	PN2 maxi
	Temps du programme libre			2 min 30 ± 10 sec
AVENIRS	Niveau exigé	Préliminaire minimum	Préliminaire minimum	Sans Préparatoire
	Temps du programme libre	3 min ± 10 sec	3 min ± 10 sec	2 min 30 ± 10 sec
MINIMES	Niveau exigé	1 ^{ère} Année Pré-Bronze 2 ^{ème} 3 ^{ème} Année Bronze minimum	PN8 ou Pré-Bronze maximum	PN 6 ou Préparatoire maximum
	Temps du programme libre	Fille : 3 min ± 10 sec Garçon: 3 min30±10 sec	3 min ± 10 sec	2 min 30 ± 10 sec
NOVICES	Niveau exigé	Argent de Libre minimum	PN10 ou Bronze de Libre maximum	PN8 ou Pré-Bronze maximum
	Temps du programme libre	Fille : 3 min 30±10sec Garçon: 4 min ± 10 sec	3 min 30 ± 10 sec	3 min ± 10 sec
JUNIORS	Niveau exigé	Argent de Libre minimum	PN10 ou Argent de Libre maximum	PN10 ou Bronze de libre maximum
	Temps du programme libre	Fille : 3 min 30±10sec Garçon: 4 min ± 10 sec	3 min 30 ± 10 sec	3 min ± 10 sec
SENIORS	Niveau exigé	Vermeil de Libre minimum	PN10 ou Vermeil de Libre maximum	PN10 ou Bronze de Libre maximum
	Temps du programme libre	Fille : 4 min ± 10 sec Garçon: 4 min30±10 sec	3 min 30 ± 10 sec	3 min ± 10 sec

Règlement Comptable du Championnat de France des Clubs

CLASSEMENT DES CLUBS PAR RENCONTRE

ARTICLE 1

- Chaque patineur obtient un total de points correspondant à son classement.
- L'attribution des points ne se fait que sur les 12 premiers concurrents dans toutes les divisions.
- Le **dernier** de chaque catégorie marque **un** point, puis on ajoute **un** point par place et cela jusqu'au **premier** qui marque le plus grand nombre de points correspondant au nombre de patineurs de la catégorie.

Points de PODIUM :

On ajoute : 3 points pour la première place
 2 points pour la deuxième place
 1 point pour la troisième place

Exemple pour 8 concurrents :

Le 1 ^{er}	marque 8 points + 3 points de podium	= 11 points
Le 2 ^e	marque 7 points + 2 points de podium	= 9 points
Le 3 ^{ème}	marque 6 points + 1 point de podium	= 7 points
Le 4 ^{ème}	marque 5 points	= 5 points
Le 5 ^{ème}	marque 4 points	= 4 points
etc...		

ARTICLE 2

En raison de la mise en place du nouveau système de jugement pour l'ensemble des divisions, les points de podium seront systématiquement attribués pour la saison 2008-2009

ARTICLE 3

Pour chaque finale, le club classé Premier est le club qui a obtenu le plus grand nombre de points (points de classement + points de podium)

En cas d'égalité, on départage les clubs de la façon suivante :

- a) Par le plus grand nombre de points de podium
- b) En divisant tous les points obtenus par le nombre de patineurs de chaque équipe.
- c) On les classe ex-æquo.

ARTICLE 4

Pour le challenge, en cas ex-æquo, le club le mieux placé en 1^{ère} division est classé avant. Toutefois, si l'égalité demeure, on prend le classement de la 2^e division, puis de la 3^{ème} division pour départager les clubs concurrents.

Tableau d'attribution des points pour le Challenge National

1^{ère} Division		2^{ème} Division		3^{ème} Division	
Classement	Nombre de points	Classement	Nombre de points	Classement	Nombre de points
1 ^{er}	35	1 ^{er}	30	1 ^{er}	25
2 ^{ème}	32	2 ^{ème}	28	2 ^{ème}	24
3 ^{ème}	29	3 ^{ème}	26	3 ^{ème}	23
4 ^{ème}	26	4 ^{ème}	24	4 ^{ème}	22
5 ^{ème}	23	5 ^{ème}	22	5 ^{ème}	21
6 ^{ème}	20	6 ^{ème}	20	6 ^{ème}	20
7 ^{ème}	19	7 ^{ème}	19	7 ^{ème}	19
8 ^{ème}	18	8 ^{ème}	18	8 ^{ème}	18
9 ^{ème}	17	9 ^{ème}	17	9 ^{ème}	17
10 ^{ème}	16	10 ^{ème}	16	10 ^{ème}	16
11 ^{ème}	15	11 ^{ème}	15	11 ^{ème}	15
12 ^{ème}	14	12 ^{ème}	14	12 ^{ème}	14
13 ^{ème}	13	13 ^{ème}	13	13 ^{ème}	13
14 ^{ème}	12	14 ^{ème}	12	14 ^{ème}	12
15 ^{ème}	11	15 ^{ème}	11	15 ^{ème}	11
16 ^{ème}	10	16 ^{ème}	10	16 ^{ème}	10
17 ^{ème}	9	17 ^{ème}	9	17 ^{ème}	9
18 ^{ème}	8	18 ^{ème}	8	18 ^{ème}	8
19 ^{ème}	7	19 ^{ème}	7	19 ^{ème}	7
20 ^{ème}	6	20 ^{ème}	6	20 ^{ème}	6
...

Annexe 1

Membres de droits

- Le Président de la C.S.N.P.A ou son représentant
- Le Président d'Honneur de la Commission Interclubs M. André BRUNET
Fondateur des Interclubs.

Membres désignés annuellement

- Secrétaire :
- Secrétaire adjoint :
- Le représentant des juges :
- Le représentant des comptables :
- Les représentants des Zones :
- Les entraîneurs I.D.F. :
Province :

Annexe 2

Définition des Zones Géographiques (Rappel du règlement des TDF)

La création des ligues régionales oblige à définir de nouvelles règles pour les zones géographiques qui sont les suivantes :

- Une zone couvrant le territoire IDF - CENTRE
- Une zone Sud Est couvrant le territoire RAPCA
- Une zone Sud Ouest couvrant les territoires SOA et LRMP
- Une zone Nord Est couvrant les territoires NPCA et EST
- Une zone Nord Ouest couvrant les territoires BPL et NORMANDIE

PROJET « REGROUPEMENT DES LUTINS »

La CSNPA proposera de mettre en place à partir de la saison 2009/2010 un nouveau format de regroupement pour les plus jeunes au niveau régional.

Chaque nouvelle ligue sera chargée d'organiser le regroupement à la suite des sélections effectuées dans chacun des clubs dont elle a la charge.

La date de ce regroupement régional devra impérativement être transmise à la CSNPA.

L'organisation par les clubs de ces différentes épreuves sera prise en compte pour la labellisation.

Public concerné

Cette compétition comportera 2 catégories d'âge :

- 5/6 ans
- 7/8 ans

Il serait souhaitable qu'au moins 50% des patineurs participant à ces rassemblements puissent accéder au regroupement régional.

Objectifs

Développer les qualités de vitesse

Développer les qualités de glisse

Motiver les jeunes pratiquants par des activités ludiques

Déroulement du regroupement

Le regroupement, composé de deux parties, se déroulera en groupe sous la conduite d'un entraîneur. L'entraîneur validera les courses et les parcours. Il y aura un groupe de filles et un groupe de garçons.

Parcours de Vitesse

- Cette partie visera à développer les **qualités de vitesse**. Elle sera composée de deux épreuves, à savoir :
 - une course seule
 - Une course sous forme de duel

Schéma de la course à définir

Une évaluation chronométrique aura lieu lors des différentes courses sur glace.

En cas de chute le patineur poursuit le parcours et ne doit en aucun cas être éliminé.

Les différents temps obtenus et relevés permettront d'obtenir un classement. Les patineurs bénéficieront de 2 essais pour chaque course, on retiendra le meilleur temps au terme des 4 courses pour définir le classement.

Parcours de Glisse

- Cette partie visera à développer **les qualités de glisse**. Elle sera composée de deux épreuves, à savoir :
 - Un parcours référencé avec des cerceaux, plots, bâtons permettant un travail sur l'utilisation de l'espace
 - Des parcours avec des éléments chorégraphiques.**Ces parcours seront définis au cours de l'été et envoyés à la rentrée.**

Le classement sera déterminé après validation par l'entraîneur et les autres patineurs du groupe par un double système :

a) Validation ou non des parcours

L'entraîneur validera les parcours par un carton vert si le schéma et les éléments demandés sont respectés. Dans le cas contraire, l'entraîneur par un carton rouge ne validera pas les parcours et le patineur marquera 0 point.

b) Notation des parcours

Après obtention d'un carton vert, chaque patineur du groupe et l'entraîneur donneront une note entre 0 et 10 individuellement puis l'entraîneur fera la somme des notes afin d'établir un classement pour les parcours.

Critères pour accéder au regroupement régional

Parcours de Vitesse

La première moitié du classement « Parcours de Vitesse » sera qualifiée pour le regroupement régional

Parcours de Glisse

La première moitié du classement « Parcours de Glisse » sera qualifiée pour le regroupement régional

Un patineur pourra être qualifié pour les deux regroupements.

Labellisation 2008

Aides allouées

Clubs labellisés "Formation"	Remboursement inscription et transport/hébergement pour le séminaire "entraîneurs" (pour 1 entraîneur) 50€+ 150€de transport (moyenne) (Sur Facture)	200 € X 10 clubs 2 000 €
Clubs labellisés "Championnats"	Remboursement inscriptions Championnats de France (6 maximum) (Sur Facture)	195 € X 10 clubs 1 950 €
Clubs labellisés "Compétition"	Remboursement inscriptions à un Tournoi de France 2ème division (6 patineur maximum) (Sur Facture)	195 € X 19 clubs 3 705 €
Clubs labellisés "Loisir"	Participation à l'achat de matériel d'animation 200€Maximum (Sur facture) (Sur Facture)	200 € X 40 clubs 8 000 €

15 655 €